ÉDITIONS GALAAD

Inquisitiô

(Le message des trois anges) tome II

La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique

(Version revue et complétée – réédition)

Livret 5 : Exemples de rites païen que la petite corne a repris à son compte

1^{re} édition collector : l'Amour des Cieux pour le salut du peuple chrétien

IMPORTANT:

Livre gratuit ne peut être vendu.

Kenny Ronald MARGUERITE

Table des matières

° 1 – Présentation des livrets6 – 1.1. Contenu des livrets :11
° Héritage de sang et d'infamie13 ° 2 – Exemples de rites païen que la petite corne a repris à son compte 14
 - 2.1. Origine et raison d'être de la déification des objets
° 3 – Une lumière pour l'avenir
tome III, La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique''83

Remerciements à mon amie Mme Nicole MARIE-LOUISE

Avant de vous parler d'elle, j'aimerais vous inviter à faire un arrêt afin de vous présenter une réalité qui est directement liée au texte de [Romains 13 verset 7].

Ce texte nous invite, entre autres, à rendre l'honneur à qui il doit revenir. Sur la base de ce texte, je m'en vais vous parler de mon amie Nicole, et pour ce faire, je vous dirais qu'elle a collaboré à tous mes livres, dont celui-ci, en donnant une forme à mes mots et en magnifiant mes idées sans les altérer.

C'est elle qui donne un sens à mes idées et parvient à retranscrire fidèlement ma pensée en lui donnant un ton plus léger.

Pourtant, elle a œuvré, et œuvre encore, tout en sachant que ces livres seront offerts gratuitement au format numérique.

L'aide précieuse qu'elle m'apporte n'est donc pas intéressée, car elle agit uniquement par amour de Dieu, par passion pour l'écriture et pour me soutenir.

En retour, pour tout ce temps accordé gracieusement, je vous demande de la porter, ainsi que sa famille dans la prière et que votre bénédiction leur soit accordée, au nom puissant de Jésus-Christ notre Seigneur et maître.

Hommage à ma mère, Mme Jenny Christina MARGUERITE, née PIERRE à Castries SAINTE LUCIE

A toi qui m'as donné la vie. A toi qui m'as couvert de ton amour inconditionnel à tous les instants. Aujourd'hui, tu n'es plus là, ma petite maman chérie, le Seigneur t'a rappelée à lui. Je veux dédier ce livre à ta mémoire.

Je garde de toi l'image d'une femme déterminée, d'une "lionne", cependant tu étais aussi pleine de douceur et l'abnégation était ta seconde nature. Tu étais une artiste née, transformant les moindres choses en des œuvres admirées de tous.

Toujours enjouée, tu insufflais la joie et la bonne humeur à ceux que tu croisais. Pleine de bienveillance, tu étais toujours prompte à apporter ton secours en cas de tristesse et de découragement. S'il fallait égréner toutes tes qualités, il me faudrait des pages.

Pour tout résumer, je te comparerais à un astre radieux en ce monde. Tu seras, je le crois, en Jésus-Christ, une étoile édénique et éternelle. Tes oeuvres de miséricorde, si nombreuses, sont en conformité avec [Jacques 2 versets 12-13], le garant de ta vie éternelle en Jésus-Christ.

Puissions-nous tous, nous inspirer de la vie de ma maman afin de ne pas avoir à rougir quand notre dernière heure arrivera, et quand nous devrons nous présenter devant notre créateur ! J'ai foi qu'au retour de Jésus, ma petite maman chérie se réveillera scellée par le Saint Esprit. Ma grande espérance est une vie éternelle auprès de Christ.

Puisse le Seigneur te bénir ma tendre maman et te rendre au centuple tout ce bien que tu as semé sur la terre, en t'accordant dans son royaume à venir, pendant les siècles d'éternité, une place d'honneur. Ma petite maman chérie, je t'aime et que je t'aimerai éternellement en Jésus-Christ.

ÉDITIONS GALAAD



La culture est le levier permettant aux Hommes de prétendre à l'excellence. Ne la négligeons pas.

(De plume et d'action)

Copyright © 2023 ÉDITIONS GALAAD Californie 97232 Le LAMENTIN (MARTINIQUE) http://kenny-ronald-marguerite.com

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction, intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

L'auteur est seul propriétaire des droits et responsable du contenu de ce livre.

Présentation des livrets

Pour introduire ce livre, je vous dirais que dans ces lignes vous allez découvrir l'une des entités les plus puissantes et sanguinaires que la terre ait portée, et porte encore.

Cet être inique a fait, en toute impunité couler, durant des siècles, des fleuves de sang, d'une myriade de martyrs, pour la raison suivante, celle de rejeter son dogme pour n'observer que la parole de Dieu.

Par ces lois, cet être abominable a pu martyriser, tuer, spolier, tous les contrevenants, tout particulièrement les Juifs et une partie bien spécifique du peuple chrétien. Nous le découvrirons!

Il fut le premier à installer des camps de concentration, pour parquer les Juifs comme du bétail. Il les a non seulement spoliés de leurs biens mais aussi de leur dignité en les obligeant à s'habiller d'une certaine façon qui les discriminait.

Il a aussi interdit aux Juifs d'avoir la carrière qu'ils souhaitaient, les condamnant à la vente de vieux chiffons...

En rétribution, « la sentence » que les nations lui ont infligée pour ces actes innommables, et sanglants a été de lui offrir un culte digne d'un « dieu ».

Les chefs d'État le révèrent et se soumettent à lui. Certainement en serez-vous sidéré! En outre, bien qu'elle soit censée ne plus avoir de pouvoir politique, vous découvrirez comment ces décrets moyenâgeux, continuent à être la base des lois de certains pays.

Par ces lois, cette entité religieuse continue, en ce siècle, entre autres, dans un pays comme la France qui est une république censée s'être émancipée des lois religieuses, à martyriser ceux qui n'ont pas la même base doctrinale, donc de foi, qu'elle.

Venez découvrir cette réalité et bien plus encore.

Pour poursuivre, je vous dirais que l'impact que nos parents, nos tuteurs et autres enseignants spirituels peuvent avoir sur nous peut être un puissant moteur pour l'idolâtrie.

Ces personnes en qui nous avons toute confiance, sont souvent à la base de la mise en place de doctrines antibibliques, qu'ils nous ont enseignées et que l'on finit par pratiquer comme étant « parole d'évangile » alors qu'en fait, il n'en est rien.

Cette réalité est celle que vivent en ce siècle un très grand nombre de chrétiens qui pratiquent des rites religieux qui semblent venir du Seigneur, mais qui n'ont aucune fondation biblique.

Nous décrypterons donc les doctrines iniques, instituées depuis le balbutiement de la chrétienté moderne et qui, sous couvert de la foi, sont destinées non pas à glorifier Dieu, mais l'ennemi de nos âmes.

Nous allons ainsi, prendre connaissance de ces doctrines païennes qui ont infiltré la chrétienté et qui sont devenues la base doctrinale du plus grand nombre de chrétiens. Certaines d'entre elles sont si bien ancrées dans les mœurs et les coutumes du peuple de Dieu, qu'elles ont fini par être considérées comme étant des enseignements divins.

Cela est vrai pour des objets de cultes, pratiqués soit au quotidien, soit dans les lieux de culte, mais cela est aussi vrai pour des prières que nous adressons à des personnes qui, bien qu'ayant été de grandes vertus sont maintenant décédées.

Nous irons aussi à la rencontre de certains titres des plus éminents que portent certains hommes religieux et nous verrons que les bases même sur lesquelles sont instituées ces consécrations sont païennes, donc ne viennent pas du Seigneur.

Il en est de même pour tous ces objets de culte et ces grandes figures vers qui vont les prières de millions de chrétiens.

L'origine de ces choses remonte au culte romain païen qui a été légué au travers des siècles à la chrétienté.

Le plus triste dans l'histoire est que bien des chrétiens continuent à pratiquer ces doctrines, ignorant totalement que les textes prophétiques les présentent comme venant de Satan.

En le découvrant certains d'entre vous seront, je le crois, dans un grand étonnement, notamment ceux qui avaient jusque-là pratiquer ces doctrines en toute bonne conscience, pensant servir le Seigneur.

Pratiquer de telles choses nous rend idolâtres devant le Seigneur, et leur finalité sera que nous serons rejetés par lui, ce qui nous rend d'office éligible au bain des plus décapants dans l'étang de feu et de soufre. Soyons donc prudents, dans les doctrines que nous professons.

Ce faisant, venez découvrir, Bible en main, si vos cultes et vos doctrines spirituelles sont d'essences divines ou proviennent des rites d'une peuplade païenne. La lumière sera amenée sur ces points et bien d'autres encore.

En ce jour, par ce livre émaillé de versets bibliques, le Seigneur vous offre l'opportunité, de passer au crible vos bases doctrinales pour voir si elles sont toutes ancrées en Christ.

Dans ces lignes nous allons, entre autres, considérer le sujet des miracles que beaucoup disent réaliser au nom du Seigneur et cela en ce siècle ou au travers des âges.

Néanmoins, ces manifestations qui sont des plus extraordinaires sont-elles vraiment réalisées sous l'égide de l'Esprit de Dieu ?

Dans ce livre nous allons les décortiquer, Bible en mains, et vous verrez que ce sont des artifices qu'utilise le démon, et qui ressemblent à s'y méprendre aux vrais miracles, mais qui, une fois exposés à la lumière des Saintes Écritures, ne peuvent tenir et sont telle la neige qui fond au soleil.

Nous mettrons tout cela en lumière. Ce livre est aussi destiné à vous présenter une femme biblique d'une valeur inestimable, dépassant celle d'Abraham, de Moïse ou d'Élie et qui est digne de toutes les louanges, car elle fut une servante fidèle du Seigneur.

Malheureusement, des siècles après sa mort, son nom, son souvenir est souillé par des doctrines anti bibliques que l'on a montées au tour d'elle. Nous ferons toute la lumière à ce propos.

D'autres sujets tels que la réalité du purgatoire, des enfers, l'état de l'âme des êtres humains après leur mort sont traités dans ce livre.

Nous découvrirons, à l'appui des textes bibliques, ce qui est dit au sujet de l'âme des défunts. A t-elle, sous une forme *ectoplasmique*, la capacité de revenir visiter les vivants ?

Nous poursuivrons notre étude par un autre sujet qui divise, celui de l'étang de feu et de soufre – aussi appelé l'enfer de feu ou la géhenne de feu –.

La question qui est au centre des débats est la suivante :

Ceux qui ont transgressé la Parole de Dieu y seront-ils jetés à leur mort ou en étant vivants et surtout sont-ils destinés à recevoir des supplices éternels ou seront-ils détruits?

Dans ce livre, nous allons aussi, entre autres, découvrir des doctrines sans fondement biblique que cette entité a instituées tout au long des siècles et qui étaient destinées à désacraliser les rêves et les visions.

Pour exemple, nous verrons que les Hommes en étaient venus à prier pour que Dieu les préserve d'avoir des rêves durant leur sommeil.

Avec le temps, comme toute peur collective, ces enseignements antirêves sont devenus des superstitions que beaucoup observent, sans comprendre leur raison d'être. Les répercussions sont qu'en ce siècle, généralement, Monsieur et Madame « *Tout le monde* » croient que la majeure partie des rêves ne vient pas de Dieu.

Désormais, il n'est plus acceptable que seuls demeurent les enseignements frelatés d'Hommes moyenâgeux en la matière.

Le souci en ce siècle est que le plus grand nombre a oublié comment nous devons les interpréter, et pire, ils en sont arrivés à mépriser ceux que nous avons.

Cet état de fait n'est pas dû à un choix délibéré de leur part, mais vient d'un conditionnement profond qui a été le nôtre, tout comme nos ancêtres, et cela, sur des siècles.

Nous découvrirons cette réalité et vous verrez certainement, désormais vos rêves et vos visions avec des yeux nouveaux, ceux de la foi.

Nous découvrirons aussi quel degré de consécration au Seigneur il faut avoir en vue de recevoir des rêves et visions de lui, et nous verrons aussi les retombées négatives d'une consécration religieuse à outrance mais qui n'a pas Jésus pour centre.

Je vous apporte également mon témoignage au sujet d'une aide qui m'a été proposée et qui provient des fonds de la papauté.

> Le croiriez-vous! Si je n'avais pas été vigilant, j'aurais pu passer pour un ingrat qui « mord la main de celui qui le nourrit ». Encore un tour de l'ennemi de nos âmes!

Pour poursuivre, je vous dirais que c'est un extrait d'un livre numérique plus volumineux, qui comporte 572 pages, intitulé « Inquisitiô (Le message des trois anges) tome II, La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique (Version revue et complétée – réédition) ».

Si vous souhaitez plus de précisions, lorsque je fais référence à un chapitre, vous pouvez le retrouver dans la version complète du livre.

Enfin, je tiens à préciser que cette version intégrale a été scindée en 16 livrets, dont celui-ci.

Le but de ces livrets est d'être dans un format plus maniable et transportable, en vous apportant un meilleur confort de lecture.

Ils vous permettront également de choisir plus facilement le thème qui vous convient.

Toutefois, ils sont tous mis à votre disposition en version numérique, livrets et livre en version intégrale.

Je vous invite à les télécharger sur mon site :

https://kenny-ronald-marguerite.com.

Vous pouvez en faire profiter vos proches ou en parler autour de vous.

Bon à savoir:

La version intégrale de ce livre ainsi que ces livrets n'ont été corrigés qu'à 30% par un professionnel ou par mon amie Nicole, il y a donc des fautes dans leurs pages, veuillez m'en excuser.

Devant le faire parvenir au plus vite à ceux à qui il est destiné, et ne pouvant pas terminer sa correction dans l'immédiat, je le fais donc paraître ainsi.

1.1 Contenu des livrets :

° Livret 1 : L'héritage législatif sanglant
Livret 2 : Le repos dominical du dimanche, jour à la gloire de « l'Éternel Dieu » ou du « dieu soleil »
- 2.1. Le musellement du témoin fidèle en vue d'établir l'infamie du mystère de l'iniquité55
– 2.2. Le cheval de Troie du repos dominical, institué par la
dominante des nations
– 2.4. Héritage dominical approximatif légué à la chrétienté73
O Livret 3 : Fondement législatif discriminatoire et moyenâgeux82
• Livret 4 : Esquisse de carrière, philosophie de vie et oppression discriminatoire
• Livret 5 : Exemples de rites païen que la petite corne a repris à son compte
- 5.1. Origine et raison d'être de la déification des objets176
- 5.2. Origine et raison d'être de la vénération de la « lumière » 183
– 5.3. Les origines du nom du chef suprême de l'iniquité190
 5.4. La bonne odeur de fumer de bénédiction, est devenue senteur malodorante de malédiction
– 5.5. Perfide héritage païen entériné et magnifié par la dominatrice
des nations197
o Livret 6 : Origine, raison d'être et finalité du culte de l'immortalité de l'âme

Kenny Ronald MARGUERITE

 6.1. La réalité biblique de l'état de non être où se trouvent les morts et les diverses doctrines antibibliques qui ont été instituées en la matière.
Livret 7 : Non-sens, origine païenne et retombées néfastes de la doctrine du purgatoire278
Livret 8 : Différence dans la Bible entre l'enfer et l'enfer de feu, et les doctrines humaines qui ont travesti ces notions
Livret 9: Une icône déifiée malgré elle!
Livret 10 : Comment la chrétienté en est-elle venue à arborer, en matière de rêves et de visions, le blason du paganisme au détriment de la Parole de Dieu ?
 Livret 11 : Début de la falsification de la connaissance biblique des rêves et visions
• Livret 12 : L'œuvre de désacralisation des rêves et visions fomentée par le « <i>saint »</i> chevalier félon
Livret 13 : Quel degré de sainteté faut-il avoir afin de recevoir des rêves et/ou des visions du Seigneur ?489
 Livret 14: Les élèves inattendus du « saint » chevalier félon525 Livret 15: Décret d'État contre les rêves et visions
• Livret 16 : Réalité de la vigilance que les sentinelles du Seigneur doivent avoir face aux offres du diable

Héritage de sang et d'infamie

« L'aveuglement sectaire du plus grand nombre enfante un égoïsme qui mène les hommes les plus droits à agir sans pitié, telle une meute de loups sanguinaires. L'héritage que de tels hommes laissent à leurs descendants, enfants et disciples, n'est qu'ignominie et pérennisation des douleurs de leurs victimes au travers des siècles ».

[Citation de Kenny R MARGUERITE].

2 Exemples de rites païen que la petite corne a repris à son compte

our commencer ce chapitre, je vous dirais que dans mon livre intitulé « Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique » j'ai établi bien des points de similitude entre la bête à sept têtes et dix cornes et l'Église catholique.

Comme cette bête apocalyptique sort de la mer (*les nations*) elle doit aussi pratiquer leurs préceptes. La progéniture sera toujours de la même nature que celle qui l'a enfanté.

Une truie ne donnera pas naissance à un cheval.

Ainsi, il était donc important de scruter les bases doctrinales catholiques afin de comprendre sur quelle fondation elle repose, celle du Seigneur ou les principes du peuple Romain ou elle a vu le jour.

Nous veillerons donc à ce qu'il ne subsiste aucun doute sur le fait que l'Église catholique est bien cette bête à sept têtes et dix cornes qui sort de la mer. Je m'en vais dans ce chapitre vous amener des lumières à ce propos, l'objectif étant que vous soyez aux claires à ce sujet.

Pour commencer prenons connaissance de ce texte catholique qui présente l'une des bases de sa fois : « [...] Avançant sur la voie royale et nous attachant à l'enseignement divinement inspiré de nos saint Pères et à la tradition de l'Église catholique, dont nous reconnaissons qu'elle est celle de l'Esprit habitant en elle, nous décidons ceci, avec toute la précision et la justesse possibles :

Comme pour la représentation de la précieuse et vivifiante croix, qu'on place les vénérables et saintes images, mosaïques ou œuvres faites de toute autre matière convenable, dans les saintes églises de Dieu, sur les objets ou vêtements sacrés, les murs et des tableaux, dans les maisons et les chemins;

L'image de notre Seigneur, Dieu et Sauveur Jésus Christ, celle de notre Dame sans tache, la sainte Mère de Dieu, celle des anges, dignes de notre respect, celle de tous les saints et justes.

En effet, plus on les voit, grâce à leur représentation par l'image, plus en contemplant leurs images on est amené à se rappeler et à aimer les modèles originaux et à leur donner salutations et respectueuse vénération;

Non pas l'adoration véritable propre à notre foi, qui convient à la nature divine seule, mais comme on le fait pour la représentation de la glorieuse et vivifiante croix, pour les saints évangiles et tous les autres objets sacrés;

Ainsi sont confirmés l'enseignement de nos saints Pères, la tradition de l'Église catholique [...]; Ainsi nous nous attachons à Paul [...] À la sainteté de nos Pères, tenant fermement les traditions que nous avons reçues [...]

Ceux qui osent penser ou enseigner autrement, ou à la suite des hérétiques maudits mépriser les traditions de l'Église et imaginer quelque nouveauté, ou rejeter l'un des objets consacrés offerts à l'Église, évangiles, représentations de la croix, tableau ou saintes reliques d'un martyr;

Ou imaginer de tortueuses et fourbes manœuvres pour renverser quelque chose dans les légitimes traditions de l'Église catholique; [...] Tous ceux-là [...] de les exclure de la communion » [2e Concile de Nicée (7e Œcuménique) 7877e session 24 septembre 23 octobre, 13 octobre 787. Définition concernant les saintes images].

Ce texte catholique présent plusieurs choses, mais la plus importante est qu'il nous indique quelle est l'origine des rites et cérémonie que cette religion pratique. Pour bien le comprendre reprenons des extraits qui nous renseigne en la matière :

« [...] Avançant sur la voie royale et nous attachant à l'enseignement divinement inspiré de nos saint Pères et à la tradition de l'Église catholique [...] Ainsi sont confirmés l'enseignement de nos saints Pères, la tradition de l'Église catholique [...] La sainteté de nos Pères, tenant fermement les traditions que nous avons reçues [...] ».

Ici nous découvrons que les rites que l'Église catholique a institués, elle les à hériter des traditions de ces pères. Il est à noter que ces même traditions, donc écrits des pères de la religion catholique, est devenu leur dogme, que leur prélats a décrétés supérieur à la parole de Dieu.

Pour en savoir plus voir le *tome III* de ce livre au chapitre « *Les plans obscurs de la dominatrice des nations* ».

En lisant que l'Église catholique à choisir de pérenniser les traditions de ses pères, on pourrait croire que c'est des enseignements des apôtres dont il est fait ici mention, *hé bien non...* Pour bien comprendre de quoi il en retourne, nous allons relever plusieurs de ceux que ce texte présente :

L'adoration de la croix et des saintes images de Jésus-Christ, celle de la sainte Mère de Dieu (donc Marie), celle des anges, celle de tous les saints et celle des justes.

La tradition catholique est aussi de vénérer des objets tel que : la croix, les tableaux et les reliques des martyrs, ainsi que tous leurs autres objets sacrés.

Pour savoir de façon certaine, si les pères (*catholique*) qui sont cités dans ce texte et qui ont institué ces choses sont les apôtres, il convient de se rappeller que quand Corneille a voulu se prosterner devant Pierre pour l'adoré ce dernier l'en a empêché [Actes 10 versets 25-26].

Ce fut aussi le cas de l'apôtre Paul qui, dans [Actes 14 versets 11-15], refusa que les habitants de Lystre puissent les adorer Barnabas et lui.

Ses disciples de Jésus furent très attristés de voir que la foule les avaient déifiés et voulaient les vénérer comme des « dieux ».

Donc, si nous y réfléchissons bien, de leur vivant, les Apôtres Pierre et Paul refusèrent d'être adorés ou vénérés, mais pourtant, des siècles après leurs morts, l'Église catholique décrète le contraire.

Il faut aussi noter que les anges, tels « saint » Michel ou l'ange Gabriel, sont eux aussi adorés, révérés ou vénérés par les catholiques. Pour s'en rendre compte, il suffit d'entrée dans une de leurs églises.

Alors que cette religion agit ainsi, dans [Apocalypse 22 versets 8-9], nous voyons que l'apôtre Jean voulut adorer l'ange, mais que ce dernier lui dit de ne point agir ainsi et l'exhorta à n'adorer que Dieu.

Ce faisant, nul ange du Seigneur, ne peut accepter que nous puissions l'adoré, ainsi, la doctrine catholique appelant à agir de la sorte est anti-biblique et des plus pernicieuses. D'autant plus que le Seigneur nous interdit d'adorer, de vénérer ou de révérer un homme, un être vivant ou spirituel ou un objet [Exode 20 versets 4-6].

Le peuple de Dieu ne doit s'attacher qu'à sa Parole et elle seule, ce qui nous interdit de fabriquer des statues et des images et de nous prosterner devant elles. Ainsi le Seigneur ne peut donc pas agréer que nous puissions adorer les saints, les apôtres, les anges et encore moins que nous puissions porter un culte à leurs statuts!

Dans [Romains 1 versets 18-25], ceux qui choisissent de glorifier les images des créatures (entre autres celles de l'homme mortel) au détriment du créateur et de sa Sainte Parole, sont maudits.

Ceux qui ont mis en place l'adoration des images (*statuts*) représentant, entre autres, un être humain sont présentés ici comme étant des gens, qui ont les coeurs qui sont plongés dans les ténèbres.

Voulant établir leur gloire au détriment de celui du Seigneur, ils ont changé la vérité en mensonge, pour pouvoir glorifier l'homme mortel au détriment du Dieu éternel. C'est exactement ce qui est arrivé à l'Église catholique. Voir chapitre mon livre intitulé « Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique » au chapitre « L'unité indivisible des œuvres du léopard à dix cornes et à sept têtes et de la petite corne ».

Maintenant que nous avons établi la base de foi de cette religion n'est pas ancré dans la Parole de Dieu, nous pouvons dès lors mener une étude pour voir si ces doctrines sont basées sur les rites de la religion païenne que pratiquaient les Romains. Pour commencer je vous dirais que généralement l'être humain a besoin d'être rassuré et se sentir protégé, particulièrement face au divers intempéries de la vie.

De leur côté les Romains trouvaient leurs équilibres et leur besoin de protection dans leurs superstitions et leurs « dieux ». Ces besoins prîmaires, les premiers chrétiens, quant à eux, les puisaient dans la Parole de Dieu, et ils refusaient d'adorer les « dieux » des Romains.

La résultante était que généralement ils devaient payer de leur vie leurs fois. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

« Mais, de forcer des hommes libres à sacrifier malgré eux paraîtrait sans doute injuste "car ailleurs on prescrit la bonne volonté pour offrir un sacrifice"; Et assurément on trouverait déraisonnable qu'un homme fut contraint par un autre homme d'honorer les dieux, alors qu'il devrait, par intérêt, les apaiser de lui-même. En effet, cet homme n'aurait plus le droit de dire au nom de sa liberté: "Je ne veux pas, moi, que Jupiter me soit propice!

De quoi te mêles-tu ? Que Janus irrité me tourne celui de ses deux visages qu'il voudra ! Qu'as-tu à, faire avec moi ?" Aussi, ce sont, à coup sûr, les mêmes esprits pervers qui vous ont dressés à nous forcer de sacrifier pour le salut de l'empereur, et la nécessité de nous y forcer vous est imposée, aussi bien qu'à nous l'obligation de risquer notre vie » [Extrait de l'Apologie du Christianisme de Tertullien écrite en l'an 197 après J-C; Chapitre XXVIII].

Ici Tertullien présente les souffrances des chrétiens, dont il faisait partie, et auxquels les Romains contraignaient, à adorer leurs « dieux paiens ». Le fait, pour les chrétiens de refuser avait pour résultante la mort. Pour résumé toutes les souffrances que les Romains faisaient subir au chrétien, voici ce que déclara Tertullien :

« Mais elles ne servent à rien, vos cruautés les plus raffinées. Elles sont plutôt un attrait pour notre secte. Nous devenons plus nombreux, chaque fois que vous nous moissonnez : Le sang des chrétiens est une semence » [Extrait de l'Apologie du Christianisme de Tertullien écrite en l'an 197 après J-C; Chapitre L].

Il est important de noter que ce que nous venons de voir, ne se passe pas du temps des disciples de Jésus, mais a été écrit en *l'an 197*.

Ce faisant jusque-là la chrétienté ne s'était pas encore pervertis. Maintenant revenons aux Romains et à leurs cultes idolâtres.

Pour vous en parlé je vous dirais que bien que très barbares, de par leur amour du sang qu'ils prenaient plaisir à voir verser en famille en allant a l'amphithéâtre, ils étaient un peuple qui craignait les « dieux ».

Le culte qu'ils leur portaient était toujours superstitieux, et l'image des divinités à vénérer étaient à elles seuls gages de protections pour eux.

Ce faisant, avant d'agir, ils consultaient les augures, les auspices, afin de s'assurer les faveurs de leurs « dieux ». Ce texte nous présente cette réalité : « Ils s'acquittent des mêmes devoirs envers l'empereur, ceux-là encore qui consultent les astrologues, les auspices, les augures, les magiciens sur la vie des Césars!

Ce sont là des sciences inventées par les anges rebelles et interdites par Dieu, auxquelles les chrétiens ne recourent même pas, quand il s'agit de leurs propres intérêts [...]

C'est avec des intentions différentes qu'on consulte l'avenir sur ses proches ou sur ses maîtres ; Autre est la curiosité d'un parent inquiet, autre celle de l'esclave qui craint » [Apologie du Christianisme de Tertullien (197 après J-C) ; Chapitre XXXV].

Il est à noter que dans ce texte *Tertullien* s'adressait au peuple Romain. Ainsi, nous découvrons que la recherche de la protection qu'ils pensaient que les *« dieux »* pouvaient leurs porters était vitales pour eux. C'est pour cette raison, qu'ils ne faisaient rien si les oracles, ou les auspices ou les astrologues n'avaient été consultés.

Ils recherchaient par ces biais à connaître l'avenir. Ils étaient toujours en quête de l'approbation et de la bénédiction des « dieux »

De ce fait le peuple romain était très révérencieux vis-à-vis de ses « dieux ». Néanmoins, le culte qu'ils leurs portaient était plus basé sur la forme que sur le fond. Ceci présente cette réalité :

« J'ai envie de passer aussi en revue vos rites. Je ne parle pas de ce que vous faites dans vos sacrifices : Vous n'immolez que des bêtes à demi mortes, pourries et galeuses;

Des victimes grasses et saines, vous ne découpez que les morceaux de rebut, c'est-à-dire les têtes et les pieds, choses que, chez vous, vous auriez destinées aux esclaves et aux chiens;

De la dîme d'Hercule, vous ne placez pas même le tiers sur son autel. Je louerai plutôt le bon sens que vous montrez en sauvant au moins une partie de ce qui est perdu. » [Extrait de l'Apologie du Christianisme de Tertullien (l'an 197 après J-C); Chapitre XIV].

Ceci est un bon complément :

« "Mais, dit-on, pour nous ce sont des dieux". Comment se fait-il, d'autre part, qu'on vous trouve impies, sacrilèges, irrespectueux envers vos dieux? Que vous négligiez ces dieux dont vous affirmez l'existence, que vous détruisiez ces dieux que vous craigniez, que vous vous moquiez de ces dieux dont vous vous constituez même les vengeurs? [...]

Le sort de chaque dieu dépendait du jugement du sénat. Un dieu n'était pas dieu [...] » [Extrait de l'Apologie du Christianisme de Tertullien écrite en l'an 197 après J-C; Chapitre XIII].

Les Romains pratiquaient des sacrifices afin de contenter leurs « dieux », mais l'objectif était de faire le geste tout en ne subissant qu'au minimum la valeur pécuniaire qui y était attachée.

Ils s'arrangeaient pour que les sacrifices offerts à leurs « dieux » soient des bêtes galeuses ou presque mortes de maladie. Il est à noter que, quand les animaux étaient en bonne santé, ils ne donnaient que les parties les moins nobles, tels que la tête, les pieds ou les rebut.

Ils s'arrangeaient aussi pour que le sacrifice puisse ne pas représenter le tiers de la victime sacrificielle. En outre les « dieux » pouvaient perdre leurs titres au bon vouloir des politiciens. Ainsi, les Romains ne portaient pas un culte à leurs « dieux » parce qu'ils les aimaient, mais en raison de la crainte qu'ils avaient de ne point être protégés ou agréés par eux.

Ces cultes étaient certes empreints de révérences, mais exempts d'amour pour leurs « dieux », car il n'était pas question de se ruiner.

Il est à noter que les pratiques des augures et des auspices n'étaient pas l'apanage que des riches. Tous, du noble à l'esclave, se soumettaient à ces traditions. Il est à noter que la proximité des « dieux » romains avec les êtres humains était une doctrine qui leur tenait à cœur.

Ainsi nous avons déjà vu que leur mythologie présentait les « dieux » Saturne et Jupiter comme ayant été des hommes. Ce texte présente aussi les « dieux » des Romains comme étant issus des hommes et des femmes de toutes origines ou classes sociales :

« [...] Mais quand c'est une Larentine, une courtisane "encore si c'était Laïs ou Phryné!" Que vous adorez parmi les Junons, les Cérès et les Dianes;

Quand c'est Simon le Magicien à qui vous dédiez une statue avec cette inscription :

"Au dieu saint"; Quand c'est je ne sais quel favori, sorti des écoles d'esclaves de la cour, que vous faites entrer dans le conseil des dieux, alors vos anciens dieux, bien qu'ils ne vaillent pas mieux, regarderont comme un affront de votre part que vous ayez permis à d'autres ce que l'antiquité leur avait réservé à eux seuls!»

[Extrait de l'Apologie du Christianisme de Tertullien écrite en l'an 197 après J-C ; Chapitre XIII].

Complétons avec cet autre texte des plus parlants : « Mais, n'osant pas nier que ces dieux étaient des hommes, vous avez pris le parti d'affirmer qu'ils sont devenus dieux après leur mort.

Examinons donc les causes qui ont amené cette apothéose [...] Tout d'abord, il faut que vous admettiez l'existence d'un dieu suprême, en quelque sorte propriétaire de la divinité, lequel a pu changer les hommes en dieux. En effet, vos dieux n'auraient pu s'attribuer eux-mêmes la divinité qu'ils n'avaient pas, et nul autre n'aurait pu la fournir à ceux qui ne l'avaient pas, s'il ne la possédait pas personnellement. Si, au contraire, il n'existait personne qui eût pu les faire dieux, c'est en vain que vous prétendez que vos dieux sont devenus dieux, car vous supprimez leur auteur.

Assurément, s'ils avaient pu se faire dieux par eux-mêmes, jamais ils n'auraient revêtu la condition humaine ayant le pouvoir d'en prendre une meilleure. [...] S'il existe donc un être qui peut faire des dieux, je reviens à l'examen des raisons qu'il avait de changer des hommes en dieux; Et je n'en vois aucune [...]

La divinité est un encouragement accordé pour récompenser les services rendus. Et vous nous accordez ensuite, je suppose, que ce dieu, faiseur de dieux, se distingue surtout par sa justice, n'ayant pas dispensé une pareille récompense au hasard ni sans qu'on la mérite, ni avec prodigalité. »

[Extrait de l'Apologie du Christianisme de Tertullien écrite en l'an 197 après J-C; Chapitre XI].

Cet autre texte nous renseigne aussi :

« [...] Les hommes menaient une vie si grossière, que l'apparition de n'importe quel homme inconnu les frappait à l'égal d'une apparition divine, puis qu'aujourd'hui, devenus civilisés, ils consacrent et mettent au nombre des dieux des hommes dont ils ont attesté la mort en les enterrant, au milieu du deuil public, quelques jours auparavant. » [Extrait de l'Apologie du Christianisme de Tertullien écrite en l'an 197 après J-C; Chapitre X].

Les Romains croyaient qu'un être humain tout en étant mortel pouvait devenir un « dieu ». Concrètement ils croyaient qu'il existait un « dieu » suprême, très miséricordieux, qui accordait la grâce de devenir des « dieux » à certaines catégories de citoyens Romain. Ceux ainsi élus devenaient des « dieux » après leurs morts.

Il est à noter que pour être déifié il suffisait qu'une personne ne soit morte que depuis quelques jours. Néanmoins, cet honneur n'était pas accordé à n'importe qui. Le titre de « dieu » était octroyé, pour une conduite héroïque où des plus exemplaires, aux hommes d'exception comme récompense pour service rendu à la nation.

Généralement, les grands hommes, les politiciens ou les militaires, obtenaient ce statut après leurs morts. La bravoure était aussi l'une des clefs qui permettait de devenir un « dieu », ainsi une fois décédé, les anciens esclaves, qui furent vaillants, pouvaient le devenir.

Il existait, aussi un autre type de personne qui, sans appartenir à la noblesse et/ou sans avoir fait preuve de vaillance, pouvait elle aussi devenir des « déesses », ce sont les courtisanes (prostituées de luxe).

Ces femmes étant les maîtresses des nobles Romaines, pouvaient elle aussi accéder à ce statut après leur mort.

La colonne vertébrale de cette croyance reposait sur le fait que c'était par l'effet de la bonté de ce « dieu » suprême que des êtres humains pouvaient devenir des « dieux » après leur mort. Ainsi, ce n'était pas la classe sociale qui permettait de devenir un « dieu », mais la complaisance de ce « dieu » suprême.

Une exception était toutefois faite pour l'empereur ou pour certains hauts dignitaires, qui étaient considérés de leurs vivants comme étant des « dieux » et étaient adorés comme tels.

Voici un exemple concret : « Mais il est naturel que vous accordiez aux empereurs défunts les honneurs de la divinité, puisque vous les leur rendez déjà pendant leur vie.

Vos dieux vous en seront reconnaissants, que dis-je? Ils se féliciteront de voir leurs maîtres devenir leurs égaux [...] » [Extrait de l'Apologie du Christianisme de Tertullien écrite en l'an 197 après J-C; Chapitre XIII].

Complétons avec cet autre texte : « Le jour fixé, Hérode, habillé de sa tenue royale, était assis sur son trône et leur adressait publiquement un discours. Le peuple s'écria :

« C'est la voix d'un dieu et non d'un être humain! » Un ange du Seigneur le frappa immédiatement parce qu'il n'avait pas donné gloire à Dieu. Il mourut rongé par des vers. » [Actes 12 versets 21-23, Bible Segond 21].

Nous retrouvons ici la base de cette coutume romaine, nous voyons comment Hérode – qui rappellons le, était romain – avait accepté d'être élevé au niveau du « dieu » par ceux qui l'écoutaient.

Néanmoins, la leçon la plus importante de ce texte est que la Toute-Puissance appartient à l'Éternel Dieu, et à Lui seul. Ayant accepté d'être déifié Hérode blasphémat et fut frapper mortellement, à cause de cela, par un ange du Seigneur.

Hormis les morts qui avaient été élevé au niveau de « dieux », les Romains vénéraient aussi leurs autres défunts. Voici ce qu'ils pratiquaient en la matière :

« Pour honorer vos dieux, que faites-vous donc que vous ne fassiez aussi pour honorer vos morts ?

Vous leur élevez des temples tout comme aux morts, des autels tout comme aux morts. Même attitude et mêmes insignes dans les statues des uns et des autres :

Le mort, devenu dieu, garde son âge, sa profession, son occupation. Quelle différence y a-t-il entre le banquet de Jupiter et le repas funèbre, entre le vase à sacrifice et le vase à libations funèbres [...] » [Apologie du Christianisme de Tertullien écrite en l'an 197 après J-C; Chapitre XIII].

Ce texte présente la différence qui existait entre ceux qui avaient été reconnus comme étant des « dieux » après leur mort et ceux qui n'avaient pas cette insigne honneur. Dans ce que nous venons de lire il est intéressant de noter que le même type de vénération qui était porté aux « dieux » l'était aussi pour les morts.

L'attachement à l'esprit des morts était si grand chez les Romains que même ceux qui n'avaient pas eu l'insigne honneur de devenir des « dieux » était aussi adoré. Ainsi, ils érigeaient des autels et des statuts aussi bien pour les « dieux » que pour leurs morts et tous deux étaient vénérés. Nous reviendrons, tout à l'heure sur la porter de cette vénération porter au mort, en découvrant des rites qui leur sont offerts comme celui des lumières et leurs encensements.

Pour l'heure revenons au culte que les Romains portaient au statut de leurs morts et de leurs « dieux ». Nous l'avons vue, ils était très attaché au caractère visuel de leur culte idolâtre, qui se matérialisait par l'édification des statuts de leurs « dieux » et de leurs morts.

Ainsi, afin d'avoir une représentation matérielle de ce Dieu suprême que révéraient les chrétiens et de ces saints pour pouvoir les adorer, les Romains qui avaient rejoint la chrétienté ont fait en sorte d'avoir des supports visibles. Pour ce faire, des décrets furent promulgués par l'Église catholique afin de légaliser l'adoration des statues et des idoles.

Ce texte catholique présente ces faits : « Nous décrétons que l'image sacrée de notre Seigneur Jésus Christ, le Rédempteur et Sauveur de tous les peuples, doit être vénérée avec honneur égal à celui donné à l'ouvrage des Saints Évangiles.

Car, de même que par les mots écrits qui sont contenus dans le livre, nous serons tous d'obtenir le salut, donc grâce à l'influence que les couleurs dans la peinture d'exercice de l'imagination, tout à la fois sage et simple, tirer avantage de ce qui est devant eux, car que la parole enseigne et met en scène grâce à des syllabes, il en va de peinture au moyen de couleurs.

C'est seulement à droite, puis, en conformité avec la vraie raison et la tradition très ancienne, que les icônes doivent être honorées et vénérées d'une manière dérivée cause de l'honneur qui est donné à leurs archétypes, et il devrait être égal à celle donnée au livre sacré des saints Évangiles et la représentation de la croix précieuse. [...]

Moïse, le porte-parole divin, déclare clairement dans sa loi que ce qui est droit devrait également être à juste titre, exécuté, car une bonne action n'est bonne que s'il est effectuée en conformité avec la raison.

Donc, il est vraiment bon et très avantageux pour peindre des images saintes et vénérables comme aussi d'enseigner aux autres disciplines de la sagesse divine et humaine [...]

Quiconque, donc, doit être trouvé, après ces directives est le nôtre, méprisant l'un des articles ou des décrets qui ont été promulgués par ces papes, doit être dépouillé de sa dignité et son rang, s'il est un prêtre ou un religieux, un moine ou laïc personne, de quelque dignité, doit être excommunié [...] » [Quatrième Concile de Constantinople tenus au environ des années 869-870].

C'est ainsi que l'adoration idolâtre des défunts personnages illustres a pu, sous couvert de l'Église catholique, venir tel un virus, infecté la chrétienté et la ramener vers le bas, vers ces passions viles que pratiquaient les païens.

Néanmoins, comme le culte chrétien était beaucoup plus strict que ceux sans vie que portaient les Romains à leurs *« dieux »*, dans un premier temps ce furent des icônes – images peintes de Jésus-Christ – que l'Église catholique naissante accepta.

Il fut de même pour ceux de la « vierge » Marie, des apôtres, des saints, des anges, des martyr etc. Cette réalité nous la découvrirons tout à l'heure. Sinon, nous avons vu que quiconque refusait de les adorés était excommunié et perdait son titre et ces biens.

Et nous savons qu'il perdait aussi la vie.

Pour poursuivre je vous dirais qu'à cette époque, il restait encore un peu de décence et de retenue à l'Église catholique, car son culte idolâtre, était établi par le biais d'images (*ivônes*).

Mais avec le temps, ayant placé son dogme au-dessus de la Parole de Dieu, fort de cette suprématie qu'elle sait auto-octroyer, elle a fini par présenter au monde son vrai visage d'idolâtre.

Ainsi, en ce siècle il suffit d'entrée dans une église catholique pour s'en rendre compte, car, les statuts de Jésus, de Marie, de Joseph, des apôtres, des anges, des saints etc. sont vénérés et illuminés.

L'on vient afin de leur porter culte et prières. Ainsi, avec le temps, l'Église catholique a fini par totalement endosser toutes les modalités du rite Romain païen attaché aux idoles.

C'est ainsi que le culte des Romains les amenant à déifier leurs morts célèbres ou qui avaient de leurs vivants fait preuves de mérites est devenu une des coutumes centrale de l'Église catholique.

Ceci nous renseigne : « [...] Si quelqu'un n'a alors pas vénéré l'icône du Christ, le sauveur, ne le laissez pas voir son visage quand il viendra dans la gloire de son père pour être glorifié et de glorifier ses saints », mais qu'il soit coupé de sa communion et sa splendeur;

De même l'image de Marie, son immaculée mère et la mère de Dieu, nous aussi peindre les icônes des saints anges, comme l'Écriture divine les dépeint dans les mots, nous honorons et vénérons aussi ceux des apôtres de grande renommée, les prophètes, les martyrs et les saints hommes, ainsi que ceux de tous les saints. Que ceux qui ne sont pas si disposés soit anathème [...] » [Quatrième Concile de Constantinople tenus au environ des années 869 à 870].

Nous retrouvons ici la même base du culte que les Romains portaient à leurs hommes illustres qu'ils adoraient après leur mort. C'est ainsi que l'Église catholique a institué la vénération des morts.

C'est pour garder cette tradition de la coutume romaine païenne, consistant à élever après leur mort les hommes éminents au titre de divinité, que cette religion a institué le rite de **la canonisation.**

La seule variante était que ceux qui sont élevés après leur mort ne portent plus aujourd'hui le nom de « dieu » mais de « saint ».

En outre, à l'instar de l'empereur, le chef suprême de l'Église catholique, le pape, a reçu de ses sujets les attributs de Dieu, et est présenté par eux comme étant l'être le plus puissant de l'univers.

Pour le découvrir je vous invite à lire le *tome III* de ce livre au chapitre intitulé « *Les plans obscurs de la dominatrice des nations* ».

Sinon, tout comme les Romains avaient institué que les hommes illustres devenaient des « dieux » et ce faisant ils leur adressaient des prières afin d'obtenir du secours, le dogme catholique à aussi institut une telle doctrine. Voici ce que nous pouvons lire à ce sujet :

« Comme nous, tu as attendu ton fils avec tout ton amour de mère et tu t'es donné tout à lui. Comme nous, ton cœur s'est déchiré lorsque tu as vu ton fils mourir. Oh! Marie, notre Mère du ciel nous te confions (prénom du défunt) [...]

Oh Marie, notre Mère du ciel tu connais notre chagrin. Viens sécher nos larmes, sois à nos côtés, protège-nous et donne nous force et courage. » [Tiré du site : https://s-c-f.org/ (service catholique des funéraille, partie Prière à la sainte vierge].

Complétons avec ceci : « Grand Saint Antoine, je vous félicite de toutes les prérogatives dont Dieu vous a favorisé entre tous les Saints.

La mort est désarmée par votre puissance, [...] Ô Saint Antoine, puissant intercesseur, par toutes ces grâces que le Ciel vous a faites, je vous supplie de prendre un soin éternel de mon âme, de mon corps, de mes affaires et de ma vie toute entière, assuré que rien au monde ne pourra me nuire, tant que je serai sous la conduite et la sauvegarde d'un tel Patron et Protecteur.

Recommandez mes besoins, et présentez mes misères au héros des miséricordes, au Dieu de toute consolation afin que par vos mérites, il daigne me fortifier dans son service, me consoler dans mes afflictions, me délivrer de mes maux, ou tout au moins me donner la force de les supporter [...]

A ces faveurs, joignez-en une autre, qui est de me tenir ferme dans la possession des vrais biens intérieurs et cachés;

En sorte qu'aucune force ennemie ne me les fasse perdre et ne me sépare de mon Dieu [...] » [Tiré di site : http://site-catholique.fr, partie Prières à Saint Antoine de Padoue].

Dans le premier texte, on retrouve une prière catholique à Marie et destiné à ce qu'elle puisse recevoir l'âme d'un mort.

En outre cette prière à Marie est aussi à destination des vivants, ici on lui prêt la capacité de consoler, de protégé, de donner des forces et du courage aux membres de la famille qui sont endeuilé.

Dans le deuxième texte catholique nous voyons que les fidèles sont exhorter à aller dans les lieux où se trouvent les *« saints »* afin d'avoir leurs soutiens, leur soutien et leurs intercessions auprès du Seigneur.

J'aimerais vous faire partager une petite anecdote :

Avez-vous remarqué ce que clame Église catholique concernant Saint Antoine?

Pour être plus explicite relisons ceci : « [...] La mort est désarmée par votre puissance [...] » Je trouve cette phrase des plus présomptueuses, car il est censé être le vainqueur devant lequel la mort est désarmée, pourtant il est mort.

Ici c'est la gloire qui revient à Jésus-Christ et à lui seul que le dogme catholique attribut à un homme mortel. C'est par sa mort que Christ a désarmé et vaincu la mort [1 corinthien 15 versets 54-57], [Apocalypse 1 verset 1 et 18].

Sinon, alors que la religion catholique appelle à adorer *les saints, les martyrs, Marie, les apôtres etc.*, donc des morts, et à leur adresser des prières afin d'obtenir des grâces, la Parole de Dieu de son côté nous donne, à ce propos, des enseignements diamétralement opposés.

Dans sa Parole le Seigneur nous apprend que celui qui est mort n'a plus de souvenir et qu'il se retrouve dans le néant ou le non être.

Ainsi sa conscience, ces souvenirs, sa pensée, ces sentiments, ces oeuvres ne sont plus, et surtout il ne peut plus avoir d'interaction avec les vives. Pour approfondir cette étude sur le non-sens de la doctrine catholique présentant Marie la mère de Jésus, ou les saints (donc des morts) qui intercéderaient pour les vivants lisez le chapitre intitulé « Origine, raison d'être et finalité du culte de l'immortalité de l'âme ».

Vous découvrirez aussi dans mon livre intitulé « Inquisitiô (Le message des trois anges), tome IV, La réalité de l'attaque du faux prophète et l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie. Partie historique » au chapitre « L'œuvre de nécromancie de l'impudique corruptrice » que le Seigneur interdit de continuer à vénérer ces serviteurs illustres qui sont déjà décédés.

Un complément d'information à ce propos vous est aussi présenté dans ce livre que vous avez en main au chapitre intitulé « Une icône déifiée malgré elle ».

2.1 Origine et raison d'être de la déification des objets

Pour débuter cette partie je vous dirais que l'Église catholique à aussi adopté le culte que les Romains portaient aux reliques de leurs morts devenus des « dieux ». Découvrons dans un premier temps, ce que les Romains professaient : « Les dieux domestiques, que vous appelez Lares, vous les soumettez, en effet, à l'autorité domestique :

Vous les engagez, vous les vendez, vous les changez, faisant parfois une marmite d'un Saturne, une écumoire d'une Minerve, à mesure qu'ils se sont usés ou cassés par les hommages mêmes qu'ils ont longtemps reçus, ou quand le maître a senti que la nécessité domestique était plus sainte qu'eux.

Quant à vos dieux publics, vous les outragez de même avec l'autorité du droit public : Dans la salle d'enchère, ils sont déclarés tributaires. On se rend au Capitole, comme au marché aux légumes ; de part et d'autre, on entend la voix du crieur, une pique est plantée en terre, et le questeur prend note :

La divinité est adjugée au plus offrant ! [...] Plus les dieux paient de tributs, plus ils sont saints; Ou plutôt, plus ils sont saints, plus ils paient de tributs. Leur majesté devient l'objet d'un trafic infâme; La religion fait le tour des cabarets en mendiant.

Vous exigez qu'on paie, tant pour entrer dans l'enceinte sacrée, tant pour avoir accès à l'autel du sacrifice; On ne peut pas connaître les dieux pour rien, ils sont à vendre » [Apologie du Christianisme de Tertullien écrite en l'an 197 après J-C; Chapitre XIII].

Comme vous pouvez le constater les Romains ne se contentaient pas d'idolâtrer leurs « dieux » mais ils portaient aussi un culte aux objets, donc les reliques, qui leur avaient appartenu.

Avoir un tel objet était un symbole de félicité, donc il se vendait souvent au prix fort.

Un commerce colossal était institué au tour des reliques, ils étaient vendus pour les plus prestigieux dans des salles de ventes, d'autres de moindre valeur étaient vendu par des vendeurs à la sauvette.

Ce qui donnait à un « dieux », ou à aux reliques qui lui avaient appartenu, de la valeur étaient le prix qu'ils avaient couté, plus ils étaient chère et plus grande étaient leur Sainteté.

Cette base qu'avait instituée la religion romaine, et qui consistait à la vénération des reliques des « dieux » paiens qui étaient, nous l'avons vu le plus souvent d'illustres défunts, l'Église catholique la réadapter et elle est devenu sa coutume demandant d'adoration les reliques de *Jésus*, de *Marie*, des saints, des martyrs etc. Ceci nous renseigne :

« Celui qui est affectionné pour quelqu'un vénère aussi les choses que cette personne a laissées d'elle-même après sa mort » dit simplement saint Thomas d'Aquin [...]

Au IVème siècle le prêtre toulousain Vigilance en vint même à le condamner comme une idolâtrie. Saint Jérôme (420) écrivit alors un cinglant Contra Vigilantius, où il explique que nous honorons les reliques des martyrs afin d'adorer celui dont ils ont été les martyrs.

Tous les Pères de l'Église appuient de leur autorité et éclairent de leur science un culte si estimable. En orient saint Jean Chrysostome (407) s'en fait le chantre inspiré : [...] venez au tombeau des martyrs, prosternez-vous humblement devant leurs sacrés ossements, baisez dévotement la châsse qui les renferme.

- [...] En Occident, saint Augustin (430) encourage la vénération du corps des fidèles « qui ont servi d'instrument et d'organe au Saint-Esprit pour toutes sortes de bonnes œuvres ».
- [...] L'accès à Jérusalem était impossible mais à Paris on pouvait vénérer la couronne d'épines dans la Sainte-Chapelle, à Bruges quelques gouttes du précieux Sang etc...[...]

Saint Thomas d'Aquin consacre un article de la Somme à justifier la vénération des reliques. Il en donne trois motifs: L'affection qui nous lie aux saints, amis de Dieu et nos intercesseurs auprès de Lui, nous porte à vénérer tout ce qui reste d'eux, vêtements, objets etc. On doit vénérer principalement le corps des saints qui ont été les temples et les organes de l'Esprit Saint [...]

Le Concile de Trente sanctionnera de son autorité cet enseignement. [...] Le Concile Vatican II rappelle que « selon la Tradition, les saints sont l'objet d'un culte dans l'Église, et l'on y vénère leurs reliques authentiques et leurs images. »

[...] Si l'Église ne promeut plus le culte des reliques[...]

Des ventes aux enchères d'objets ayant appartenu à des personnalités font périodiquement la une de l'actualité.

C'est ainsi ; tout domaine abandonné par l'Église est immédiatement récupéré commercialement [...] » [Tiré du site : https://eglise.catholique.fr, partie : Petit rappel historique et théologique au sujet de la vénération des reliques].

Avant tout je tiens à préciser que ce texte ne date pas du moyen Âge mais je l'ai pris en ce jour, le 21 décembre 2020, sur un site catholique, il est donc des plus actuels.

Ce texte nous en apprends beaucoup sur le culte que l'Église catholique a institué au travers des siècles au tour des reliques.

Nous découvrons ici qu'elles sont vendues, comme l'étaient celles des hommes illustres que chérissaient les Romains.

L'histoire nous présente la vente des reliques comme ayant été un marché des plus florissants que tenait les prélats catholiques. Pour découvrir cette réalité je vous invite à lite le chapitre intitulé « Origine, raison d'être et finalité du culte de l'immortalité de l'âme ».

C'est ainsi que cette religion a aussi intégré dans son dogme le culte des reliques des hommes illustres que pratiquaient les adeptes de la religion remaine païenne.

Bien que selon ce texte cette religion ne continue pas à promouvoir la vente des reliques – à cause des dérives qui font qu'en ce jour se commerce est corrompu par des gens encore plus sans scrupules que les prélats catholiques – elle ne rejette pas pour autant ce culte.

Ainsi reprenons un extrait de ce texte qui présente cette réalité. Voici notre extrait : « Le Concile Vatican II rappelle que « selon la Tradition, les saints sont l'objet d'un culte dans l'Église, et l'on y vénère leurs reliques authentiques et leurs images. »

Il est important de ne pas oublier, que le Concile Vatican II, est un de nos textes contemporain. Pourtant, ici l'Église catholique réaffirme la validité de la vénération des reliques, qui fait partie de sa tradition.

Ce faisant cette tradition, nous l'avons vue, elle l'a hérité de la religion romaine païenne et elle continue à être au centre du culte catholique. Nous avons aussi vu que des voix se sont élevées au sein de l'Église catholique, comme celui du *prêtre toulousain Vigilance* mais il fut réduit au silence. Hormis tout cela, il y a un autre point de ce texte catholique que je tiens à mettre en exergue :

C'est celui présentant le dénommé « saint » Augustin, comme ayant été l'un des fers-de-lance de la vénération des reliques et des corps des saints. Ha la la... ce saint Augustin...

Ce texte que nous venons de voir, nous présente que c'est lui qui a permis que l'adoration des reliques des saints puisse trouver une pérennité dans le dogme catholique. Mon ressenti est que dès qu'il y avait un mauvais coup à mettre en place et qui consistait à falsifier ou souiller la Parole de Dieu le dit *saint-Augustin* y était associé.

Ainsi selon moi le diable a eu bien des serviteurs qui ont, au travers des siècles porter la robe de la sainteté, mais aucun ne lui a ouvert des portes comme le fit ce prélat catholique.

Il est important de noter que ces écrits sont la colonne vertébrale du dogme catholique, ce faisant il à mit son sel dans tous les domaines de leur foi. Pour le découvrir je vous invite à lire mon livre intitulé « Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique » au chapitre « Nouvelle forme de l'œuvre de l'inique falsificatrice ».

Nous avons vu que l'Église catholique a déclaré ne plus faire la promotion des reliques et cela bien qu'elle reconnaisse la validité de celles qui lui appartiennent.

Ce qui pour moi a permis une telle chose est qu'un meilleur filon en matière de relique a été mis en place par cette religion. Pour le découvrir lisons ceci :

« (On sait que) la raison pour laquelle l'Église accorde un culte de latrie au Cœur du divin Rédempteur [...] est double.

La première, qui se rapporte également aux autres membres saints du corps de Jésus Christ, repose sur ce principe par lequel nous savons que son Cœur, en tant que la plus noble part de sa nature humaine, est uni hypostatiquement à la personne du Verbe divin;

Et c'est pourquoi on doit lui attribuer le même culte d'adoration dont l'Église honore la personne même du Fils de Dieu incarné [...]

"Il y a dans le Sacré-cœur [...]

Le symbole et l'image expresse de l'amour infini de Jésus Christ, amour qui nous pousse à nous aimer les uns les autres" [...] » [Encyclique "Haurietis aquas", 15 mai 1956 La vénération du Cœur de Jésus].

Complétons avec ceci : « Puisque sont donnés dans le très saint Cœur de Jésus le symbole et l'image expresse de l'amour infini de Jésus Christ qui nous pousse à nous aimer les uns les autres, il est donc naturel de se consacrer à son Cœur très auguste;

Ce qui cependant n'est rien d'autre que de se donner et se lier au Christ, car tout honneur, tout hommage et toute piété qui sont accordés au Cœur divin, s'adressent en réalité au Christ luimême [...] Le droit des fidèles de vénérer les images des saints :

Il Nous a été rapporté [...] que tu aurais brisé des images des saints, en avançant cette excuse qu'elles ne doivent pas être adorées.

Nous louons pleinement, certes, que tu aies interdit qu'elles soient adorées; mais nous blâmons que tu les aies brisées [...]

Une chose en effet est d'adorer une image, autre chose est d'apprendre, par ce que l'image raconte, ce qui doit être adoré.

Car ce que sont les Écritures pour ceux qui savent lire, cela l'image le réalise pour les simples qui la regardent, puisque les ignorants voient en effet ce à quoi ils doivent s'attacher, et qu'y lisent ceux qui ne connaissent pas les lettres;

C'est pourquoi, pour les peuples principalement, l'image tient la place de la lecture [...]

Si quelqu'un veut faire des images, ne l'interdis aucunement; Mais adorer les images, évite-le de toutes les manières [...] » [Encyclique "Annum sacrum", 25 mai 1899; Le pouvoir royal du Christ, Le très saint Cœur de Jésus, objet de vénération].

En raison de ce que Jésus a fait par amour pour nous l'adoration de son coeur, si aimant peut, à tort touché bien plus rapidement que l'adoration porter à sa statut ou à celle de Marie ou des saints etc.

Cela peut nous pousser à croire qu'il est tout à fait normal d'adorer son cœur qui nous a aimés, qui nous aime tant et nous aimera toujours.

Il est intéressant de noter que ce culte appelle à adorer le cœur de Jésus afin que par lui nous puissions-nous aimer les uns les autres.

En outre il est dit dans ce texte qu'en honorant le cœur de Christ c'est lui que l'on honore et c'est une façon de l'aimer. Il est vrai que cet argument basé sur l'amour de Christ pour nous et l'amour mutuel que nous devons nous porter est des plus percutants.

Néanmoins, n'oublions pas que la fabrication d'une image taillée ou d'une statue afin d'adorer le cœur de Jésus est une transgression du commandement de Dieu demandant de ne point faire de représentation des choses qui sont dans le ciel, dans les eaux ou sur terre en vue de leur rendre un culte.

Voici ce que la Parole de Dieu nous enseigne sur ce que nous devons faire pour aimer et honoré notre sauveur : « Comme le Père m'a aimé, je vous ai aussi aimés. Demeurez dans mon amour.

Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour, de même que j'ai gardé les commandements de mon Père, et que je demeure dans son amour. » [Jean 15 versets 9-10, Bible Louis Second].

Complétons avec cet autre texte : « [...] Jésus-Christ le juste. [...]

Si nous gardons ses commandements, par là nous savons que nous l'avons connu. Celui qui dit :

Je l'ai connu, et qui ne garde pas ses commandements, est un menteur, et la vérité n'est point en lui. Mais celui qui garde sa parole, l'amour de Dieu est véritablement parfait en lui:

Par là nous savons que nous sommes en lui. Celui qui dit qu'il demeure en lui doit marcher aussi comme il a marché lui-même. » [1 Jean 2 versets 1, 3-6, Bible Louis Second].

Ceux qui aiment Jésus doivent garder ces commandements comme il garde ceux de son Père, et le commandement de Dieu est de ne point adoré de statut et d'image tailler.

Pour prendre connaissance des commandements de Jésus, je vous invite à lire le *tome III* de ce livre au chapitre intitulé « La réalité de la loi que Dieu a magnifiée en son fils Jésus-Christ ».

Ainsi donc, c'est en ne pratiquant pas, ou plus, tous les rites iniques que l'Église catholiques à instituer et que nous avons en partie découverts dans ce livre que nous prouvons que nous aimons notre sauveur. Faire autrement c'est transgresser les commandements de Dieu et ce faisant nous devenions un menteur en qui l'Esprit de Dieu ne peut pas vivre.

Revenons à ce dernier texte catholique que nous venons de lire, car un élément des plus intéressants ma interpeller.

Dans ce texte nous voyons qu'un infortuné avait osé briser des images des saints – donc il devait certainement sagîr de statut ou d'image en dur –. Il argumenta qu'il était interdit de les adorés.

L'auteur du texte ne pouvant pas par la Bible prouver que celui qui avait agi ainsi avait tort – car nous savons qu'il avait raison, car Dieu interdit de telle chose – va venir sur un autre terrain afin de justifier de telle pratique.

Pour ce faire il va agir par ruse, comme le ferait le démon! Il va le louer d'avoir interdit qu'ils soient adorés, mais va déplorer qu'il les est cassés. Puis il va entrer dans un développement qui a pour but de toucher le coeur.

Rappelons-nous que c'est comme cela que le diable agit ! Il va présenter ces objets comme étant éducatives et ayant pour but de raconter des histoires sur ceux qu'ils représentent. Pour lui, ceux qui ne savent pas lire peuvent, par ces supports apprendre les histoires qui sont attachées à ces images.

Il poursuit en disant de ne pas interdire de faire des images, mais d'éviter de les adorés. Néanmoins, quand on reprend le début de ce qu'il a écrit nous voyons qu'il dit qu'il faut se consacrer au coeur de Jésus, donc lui rendre un culte.

En plus vue la teneur des autres textes catholiques que nous avons déjà vus nous comprenons que l'adoration des statuts et images est la base de la foi de cette religion.

Ne pas laisser le diable vous dupé, Dieu interdit de faire et de porter un culte aux statuts, point barre! rien pas même l'enseignement que l'on peut en tiré ne peut justifier cela!

Ainsi cette doctrine catholique appelant à adorer le coeur de Jésus, n'est rien d'autre que la version révisée et peaufinée du culte romain de l'adoration des reliques, mais à une portée psychologique bien plus grande.

2.2 Origine et raison d'être de la vénération de la « lumière »

Nous avons déjà vu bien des doctrines païennes que l'Église catholique a reprises à son compte, certaines comme la vénération des statuts ou des morts, sont tellement flagrantes que nous comprenons leurs non-sens. Par contre d'autres passent inaperçu, car plus discrète bien que des plus lumineuses. Je m'en vais maintenant vous en parler.

Pour ce faire je m'en vais d'abbord vous poser une question :

Avez-vous déjà fait attention au fait les Églises catholiques étaient toujours illuminées ? Oui, il y a toujours des cierges qui brulent devant tel ou tel statut ou image de Jésus, de Marie, des apôtres ou des saints que cette religion à canoniser.

Avant d'en venir à cette coutume catholique, il est des plus intéressant de découvrir ce qu'il en était pour les Romains.

Ceci nous présente cette réalité : « En Grèce et à Rome, l'épouse après avoir été séparée par son père du culte parternel, devait aussi en entrant dans la maison de son mari, se faire accepter par le foyer de celui-ci en prenant contact avec lui et en lui versant une libation.

Chez les Grecs comme chez les Romains dont le climat chaud n'exigeait certes pas de telles précautions, le maître de la maison avait l'obligation sacrée d'entretenir le feu jour et nuit.

Il l'entretenait dans un foyer (c'étaient des charbons allumés dans de la cendre) qui n'ayant plus d'utilité permanente et en raison de la présence au-dessous ou à côté de lui, de restes d'ancêtres, devenait une sorte d'autel.

« Chaque soir, on couvrai les charbons de cendre, et au réveil le premier soin était de raviver ce feu en y ajoutant quelques branchages. Foyer éteint et famille éteinte étaient des expressions synonymes chez les anciens. »

Une fois chaque année, ce feu du foyer, véritable autel domestique, était cependant éteint, mais pour être rallumé aussitôt [...] Lorsqu'Agamemnon fut de retour de la guerre de Troie, il offrit le sacrifice d'actions de grâce « au foyer qui était dans sa maison », d'après les expressions qu'emploi Eschyle.

Ce foyer était un asile inviolable, même pour l'ennemi qui venait s'y asseoir. La vénération dont il était l'objet, les termes mêmes des prières qu'on lui adressait (Agni, tu es un défenseur prudent et un père ; a toi nous devons la vie, nous sommes ta famille.

Rig-Véda); Le nom que lui donnent les Védas de source, de la postérité masculine; [...] Des auteurs le disent d'ailleurs expressément: Le foyer, c'étaient les dieux Lares;

Son culte c'était celui de la famille qui de génération, en génération, de père en fils, l'avait entretenu toujours jeune, et s'était chauffée et nourrie a sa flamme. Lors donc que le feu luimême est adoré comme personnifiant les ancêtres, c'est par une sorte d'abstraction. » [Zaborowski S. Le feu sacré et le culte du foyer chez les Slaves comtemporains. Dans : Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, V° Série. Tome 1, 1900. pp. 530-534].

Complétons avec ce texte : « [...] En effet, qui force un philosophe à sacrifier, ou à jurer ou à mettre devant sa maison, en plein midi, des lampes inutiles [...] les superstitions publiques » [Apologie du Christianisme de Tertullien écrite en l'an 197 après J-C; Chapitre XLVI].

Finissons avec ce texte des plus instructif : « N'enfumaient-ils pas leurs vestibules des lampes les plus haut pendues et les plus brillantes ? [...]

À faire des vœux pour eux-mêmes, pour ne voir dans l'inauguration du prince, dont ils remplaçaient en secret le nom par un autre nom, qu'un modèle et une image d'une autre inauguration, objet de leurs espérances? » [Apologie du Christianisme de Tertullien écrite en l'an 197 après J-C; Chapitre XXXV].

En faisant la synthèse de ces textes nous comprenons l'importance du feu qui devait bruler sans interruption chez les Romains.

Ce feu représentait, selon eux l'âme de leurs ancêtres qui devaient les protégés. Pour ce faire, a côté ou au-dessus du feu étaient mises des reliques (*ossements*) des ancêtres.

Des prières leur étaient adressé par le biais du foyers (Celui du feu).

Pour s'assurer la protection de leurs ancêtres les Romains devaient entretenir le feu, jour et nuit, il ne devait point s'éteindre, sauf de façon maitrisée une fois par année, mais devait être rallumé tout de suite.

Si le feu s'éteignait c'était le symbole que la famille allait aussi s'éteindre, se faisant, ce feu était des plus superstitieux et devait être en continu entretenu. Le feu était vénéré et était l'objet des prières les plus ferventes et des actions de grâces lui étaient offertes.

Les Romains faisaient aussi des vœux devant des lampes qui illuminaient des images. Il était aussi coutume d'allumer des lampes pour demander des grâces aux « dieux », qui nous l'avons vue était des défunts hommes illustres.

La coutume romaine du feu qui devait brûler continuellement dans les temples païens et dans les maisons a été transformée dans les Églises catholiques en cierges devant être allumés en continu.

La coutume Romaine a été repris par l'Église catholique, dont l'objectif est d'illumination et de vénérer ces personnages illustre.

Ce texte nous présente cette réalité : « L'image de notre Seigneur, Dieu et Sauveur Jésus Christ, celle de notre Dame sans tache, la sainte Mère de Dieu, celle des anges, dignes de notre respect, celle de tous les saints et justes.

[...] Et on fera en leur honneur des encensements et l'apport de lumières, selon la pieuse coutume des Anciens.

Car "l'honneur rendu à l'image s'en va au modèle original" et celui qui vénère l'image vénère en elle la personne de celui qu'elle représente. »

[2e Concile de Nicée (7e Œcuménique) 7877e session 24 septembre 23 octobre, 13 octobre 787. Définition concernant les saintes images].

Avant d'en venir aux lumières, j'aimerais faire ressortir l'encensement – donc le fait d'utiliser de l'encens pour honorer Jésus, les saints etc. – qui est ici présenté, nous y reviendrons tout à l'heure.

Sinon ce texte nous présente l'encensement et l'illumination que l'on porte à Jésus, Marie, les saints etc. comme étant une bonne chose.

En outre il est dit qu'en vénérant les images de ces personnes, nous vénérons aussi qui ils étaient. Face à ce fait on pourrait croire que c'est la lumière de Dieu qui est ainsi présenté.

Mais cette lumière étant allumée afin de porter une vénération à une statue ou à une image qui représente des hommes et des femmes – et cela aussi saints auraient-ils pu l'être de leurs vivants – ne peut être agréé par le Seigneur.

La cause en revient encore et toujours à l'interdiction, qu'Il a établi de faire des représentations de choses ou d'être humains pour venir leur rendre un culte. Il en est de même pour les lumières que les catholiques allument pour les morts (tout particulièrement à la Toussaint et au jour des défunts).

Ce texte catholique que nous venons de considérer, donne une indication de poids permettant de savoir ou cette religion à puiser cette coutume d'encenser et d'illuminer les hommes illustres, car il est précisé qu'elle agit « selon la pieuse coutume des anciens ».

Cette coutume étant réprouvée par le Seigneur ne peut donc pas venir des apôtres, mais de ses racines païennes. Ainsi, les rites de la religion romaine païenne ont progressivement infiltré le catholicisme et cela est vrai jusque dans les petits détails des cultes catholiques.

Pour poursuivre, je vous dirais que je comprends, que beaucoup de personnes accordent à la lumière une certaine forme de puissance, car le mal est représenté comme étant les ténèbres et le bien la lumière.

Généralement on présente la lumière comme étant un témoignage de la sainteté, capable de faire fuir les ténèbres. C'est donc tout naturellement que ce symbole a trouvé chez les superstitieux une place de choix en vue de se prémunir contre les forces du mal.

Néanmoins la lumière qui est capable de terrasser les forces ténébreuses du mal que représente-t-il vraiment et de quelles ténèbres s'agît-il véritablement ?

Ainsi, pour autant, un lieu éclairé — par exemple : notre chambre où celles de nos enfants —, grâce à une veilleuse allumée, durant la nuit nous protégerait-il contre les démons ? Je vous dirais que cette théorie est non seulement antibiblique, mais elle doit, certainement, bien faire rire les démons!

Sachez-le, les démons aiment la lumière, et je dirais même qu'ils aiment à être dans la lumière. Dans le texte qui suit, nous voyons que Satan aime se déguiser en ange de lumière et ces suppôts en être saints, donc apparaître comme des êtres de lumière :

« De tels individus sont des apôtres de mensonge, des ouvriers trompeurs, qui se transforment en apôtres du Christ.

Et ce n'est pas étonnant, car le Satan lui-même se transforme en ange de lumière. Il n'est donc pas étrange que ses ministres se transforment aussi en ministres de justice. Leur fin sera selon leurs œuvres. » [2 Corinthiens 11 versets 13 à 15, Nouvelle Bible Segond].

Ce faisant, comment alors que Satan a la capacité de devenir un être d'une telle luminosité, pourrait-il avoir peur de la lumière. Les démons sont des esprits [Éphésiens 6 verset 12], et en tant que tels, les choses matérielles ne peuvent leur être néfaste ou les effrayer.

Cette réalité est bien symbolisé dans ce texte : « Jésus se rendit alors à Capharnaüm, ville de la Galilée, et il y donnait son enseignement à tous le jour du sabbat. Ceux qui l'entendaient étaient impressionnés par son enseignement, car il parlait avec autorité. Dans la synagogue, il y avait un homme tourmenté par un démon.

Il se mit à crier avec force : « Ah ! que nous veux-tu, Jésus de Nazareth ? Es-tu venu pour nous perdre ? Je sais bien qui tu es :

Celui qui est saint, envoyé par Dieu! » Jésus parla sévèrement au démon en lui disant : « Tais-toi et sors de cet homme! »

Le démon jeta l'homme à terre devant tout le monde et sortit de lui sans lui faire aucun mal. » [Luc 4 versets 31-35, Nouvelle Bible en Français Courant].

Ici, il nous est conté qu'en plein jour, un démon possédait son hôte qui se trouvait, pourtant dans une synagogue.

Il est à noter, que dans toutes les synagogues se trouvaient les Saints rouleaux de la Parole de Dieu [Luc 4 versets 16-30].

Pourtant malgré la présence de ces écrits sacrés, le démon véhiculé par son hôte était assis dans la synagogue comme un participant ordinaire.

Ainsi les choses sacrées, temple ou Bible etc. n'ont aucun pouvoir pour repousser les démons. Dans [Luc 4 versets 1-13], nous voyons que Satan n'a pas craint de faire face à Jésus, il a même essayé (mais en vain) de le tenter. Il a ainsi agi alors que, Christ est la lumière des lumières [Jean 1 versets 1-18, 29-30], [Jean 8 verset 12].

Cette réalité est vraie de façon prophétique mais aussi littéralement, car sur la montagne de la transfiguration [Matthieu 17 versets 1-2], il est devenu lumineux, resplendissant tel le soleil.

Vous voyez donc, qu'il est illusoire, par conséquent, de croire que la lumière a le pouvoir de chasser un démon. Le texte qui suit est l'un de ceux qui, ayant été très mal compris, a amené, selon moi, le plus grand nombre à voir la lumière naturelle comme une puissance contre les forces démoniaques : « Et ce jugement, c'est que, la lumière étant venue dans le monde, les hommes ont préféré les ténèbres à la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises.

Car quiconque fait le mal hait la lumière, et ne vient point à la lumière, de peur que ses œuvres ne soient dévoilées;

Mais celui qui agit selon la vérité vient à la lumière, afin que ses œuvres soient manifestées, parce qu'elles sont faites en Dieu. » [Jean 3 versets 19-21, Bible Louis Segond].

Ici, quand il est dit que celui qui fait le mal craint que la lumière ne dévoile ses œuvres des ténèbres, ce n'est pas de la lumière du jour qu'il s'agit ou de celle d'une lampe (une lumière artificielle), mais bien de la Parole de Dieu. La lumière qui est présentée ici c'est Jésus!

Le début du texte nous l'apprend car il dit que la lumière est venu dans le monde et les hommes l'ont rejeté pour lui préférer les ténèbres.

Voici comment cette réalité est aussi présentée : « Au commencement était la Parole, et la Parole était avec Dieu, et la Parole était Dieu. Elle était au commencement avec Dieu. Toutes choses ont été faites par elle, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans elle. En elle était la vie, et la vie était la lumière des hommes.

La lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point reçue. Cette lumière était la véritable lumière, qui, en venant dans le monde, éclaire tout homme. Elle était dans le monde, et le monde a été fait par elle, et le monde ne l'a point connue. Elle est venue chez les siens, et les siens ne l'ont point reçue. [...]

Et la parole a été faite chair, et elle a habité parmi nous, pleine de grâce et de vérité; et nous avons contemplé sa gloire, une gloire comme la gloire du Fils unique venu du Père. » [Jean 1 versets 1-5, 9-11, 14 Bible Louis Second].

Christ est la Parole de Dieu et est aussi la lumière de la vie. La seule lumière qui a de la puissance contre les forces du mal, c'est Jésus-Christ, lui la lumière du monde.

Il est important de comprendre que c'est par la lumière qu'est la Parole de Dieu que nos ennemis, hommes et démons peuvent être confondus [Psaumes 119 versets 105-106], [1 Jean 4 verset 1], [Luc 4 versets 1-13], [2 Pierre 1 verset 19], [1 Corinthiens 14 versets 24-25].

La Parole de Dieu est présenté comme étant l'arme par excellence, c'est une puissante épée, donc une épée de lumière, qui permet de remporter la victoire sur toutes les puissances du démon [Hébreux 4 versets 12-13], [Jean 8 versets 12, 30-32], [Luc 10 versets 17-19].

Christ, lui la lumière divine, par son divin sacrifice à remporter la victoire sur toutes les forces du mal [Colossiens 2 versets 9-15], [Philippiens 2 versets 5-11], ainsi les seules armes qui donne la victoire contre le diable et ces sbires, c'est le sang et le nom de Jésus.

Pour pouvoir jouir de cette puissance, qui est manifeste en Christ, il faut d'adord faire alliance avec lui par les eaux du baptême [Actes 2 versets 38-39], [Marc 16 versets 15-18].

Nous fusionnons ainsi avec lui, et formons qu'un avec lui [Hébreux 3 verset 14], dès lors en lui, nous devenons aussi la lumière du monde [Matthieu 5 versets 14-16], et nous acquérons en lui la puissance pour vaincre tous les bastions démoniques de Satan [Marc 16 versets 15-17].

Ainsi, la lumière naturelle ou artificielle que nous allumons, n'a aucun pouvoir contre les forces démoniaques.

Donc, si vous voulez être victorieux et protégé contre le démon, donner votre vie à Jésus.

2.3 Les origines du nom du chef suprême de l'iniquité

Dans cette partie nous étudierons les origines païenne de la doctrine catholique qui à établit que le pape, est le « **Grand pontife** ».

L'une des exportations les plus flagrantes du culte Romain que l'Église catholique repris à son compte est ce titre que porte le pape.

Son origine même permet de mieux le comprendre. Pour ce faire lisons ceci : « La mort de Métellus ayant laissé vacante la place de grand-pontife, ce sacerdoce fut brigué avec chaleur par Isauricus et Catulus, deux des plus illustres personnages de Rome, et qui avaient le plus d'autorité dans le sénat.

César, loin de céder à leur dignité, se présenta devant le peuple et opposa sa brigue à celle de ces deux rivaux. Les trois compétiteurs avaient également de quoi soutenir leurs prétentions.

Catulus, qui, avec plus de dignité personnelle, craignait davantage l'issue de cette rivalité, fit offrir secrètement à César des sommes considérables, s'il voulait se désister de sa poursuite; César répondit qu'il en emprunterait de plus grandes encore pour soutenir sa brigue.

Le jour de l'élection, sa mère l'accompagna tout en larmes jusqu'à la porte de sa maison. « Ma mère, lui dit César en l'embrassant, vous verrez aujourd'hui votre fils ou grand-pontife ou banni. »

Quand on recueillit les suffrages, les contestations furent très vives ;

Mais enfin César l'emporta, et un tel succès fit craindre au sénat et aux meilleurs citoyens qu'il ne prît assez d'ascendant sur le peuple, pour le porter aux plus grands excès. » [Les vie des Hommes illustre par Plutarque. Chapitre : Vie de César, section 7, Librairie Didier 1844].

Le titre de grand pontife était accordé à des hommes de grande valeur. Ce titre ouvrait des portes et offrait de nouvelle possibilité à celui qui le portait :

> D'un côté il donnait à son détenteur l'ascendance sur le peuple. D'un autre côté il lui permettait d'acquérir une puissance législative, lui permettant de légiférer sur les lois et établir des changements dans les choses de l'État.

Voici ce que ce titre permit, entre autres à César de faire : « Jules César, devenu grand pontife, entreprit la réforme du calendrier » [Alain, Propos, 1921, p.246].

Ce titre de pontife, était un attribut présentant le pouvoir de celui qui le portait et était aussi donné au grand-prêtre de la religion romaine païenne. Lisons ceci, pour le comprendre :

« On demande souvent ce que signifient dans les décrets des pontifes les expressions de sacré, de profane, de saint, de religieux [...] « Le sacrifice (sacra) que j'ai disposé pour être, suivant les rites religieux, à Jupiter [...]

« C'est à toi, puissante Junon, qu'il l'immole en sacrifice (mactat sacra) » [Macrobe Saturnales livre III. Commentaire du songe de Scipion. Chapitre III].

Cet autre texte nous apporte un complément d'information :

« Il n'y a point chez les Romains d'ère de computation adoptée par l'usage commun. Pourtant, en matière de choses sacrées, on calcule à dater de la consécration du temple de Jupiter [...]

Il est un fait certain, c'est que les tables des pontifes portaient inscrite l'année de la fondation de Rome.

Et tout nous porte à croire que, quand, vers la première moitié du Vème siècle, les collèges de pontifes, voulut écrire un véritable et plus utile annuaire [...] inconnue jusque-là, des rois de Rome [...] il reportait la fondation de la République au 13 septembre 245 [...] »

[Histoire romaine Livre II, chapitre IX, de Théodore Mommsen].

Voici ce que nous pouvons encore lire en la matière : « Ministre du culte faisant partie d'un collège ayant juridiction et autorité dans les choses de la religion.

Le collège des pontifes. Il fut dont décidé que la moitié des pontifes et des augures seraient désormais choisis parmi la plèbe. » [Fustel de Coul, Cité antique, 1864, p.398].

Les pontifes et les augures étaient les desservant des cultes de la religion Romaine païenne. Ainsi ce titre de pontife est issu des rites superstitieux que les Romains portaient à leurs dieux. Pour découvrir la teneur de ces rites superstitieux, je vous invite à lire la partie « Perfide héritage païen entériné et magnifié par la dominatrice des nations ».

Pour bien comprendre le porté du mot pontife, il serait judicieux de lire ce qui est ici présenté : « Pontife : P. anal., gén. péj Personne faisant autorité dans un domaine et ayant souvent une conscience excessive de son importance.

M. de Bonald n'était pas seulement pour la France d'alors un grand publiciste, c'était un pontife de la religion et de la monarchie » [Lamart, Nouv. Confid., 1851, p.293].

Le pontife est donc un terme pour qualifier, une personne qui a autorité soit sur l'État soit sur l'Église ou sur les deux.

Cette présentation est celle qui colle, selon moi, le mieux au type de pontife que fut à l'origine la fonction de pape.

C'est parce que les Romains lui ont accordé de pouvoir dominé l'État et la religion que le pape a acquis le nom de Pontife. Pour le découvrir, lisons d'abord le texte qui suit où nous découvrons que le titre de Grand Pontife que porte le pape il l'a hérité des Romains :

« Toutefois, les successeurs de Constantin impériale ne tardèrent pas à voir en eux-mêmes divinement nommé « évêques de l'extérieur", à savoir les maîtres des conditions temporelles et matérielles de l'Église. Dans le même temps ils ont conservé l'autorité traditionnelle de "Pontifex Maximus" [...] »

[Extrait de la Publication d'informations écrites par Joseph Blotzer. Transcrit par Matt Dean. L'encyclopédie catholique, Volume VIII. Publié 1910; Robert Appleton Société. Inquisition Information catholique I. Les répressions de l'hérésie pendant les douze premiers Siècles 2].

Les successeurs de l'empereur Constantin, sont présentés ici comme ayant permis aux évêques de conserver dans leurs rangs l'autorité traditionnelle du *Pontifex Maximus*, qui se traduit par *guide suprême* ou grand pontife. Fort de ces bases, le pape put dominer pendant des siècles, l'État et l'Église.

Comme vous le voyez l'Église catholique à hériter des Romains ce titre de « grand pontife » que porte la papauté!

Mais, l'un des risques quand on s'atèle à conserver les traditions que d'autres ont créées est que nous gardons les bonnes et les mauvaises choses. Cette réalité est particulièrement vraie dans le culte des pontifes Romains que l'Église catholique a repris à sa charge.

Ainsi, les racines de la décadence de la chrétienté, qui se mit en place sous le joug catholique, qui a faits en sorte de reprendre les coutumes Romaines, vient du fait que le service porté par les prêtres romains à leurs dieux était décadent.

Les cérémonies étaient empreintes d'immoralité et les temples des lieux où régnaient toutes les perversions. Ceci nous présente ces faits :

« [...] C'est dans les temples que se concertent les adultères, que c'est entre les autels que se traitent les marchés infâmes, que c'est le plus souvent dans les cellules mêmes des gardiens du temple et des prêtres, sous les bandelettes, les bonnets et la pourpre, que la passion s'assouvit, tandis que l'encens brûle ;

Si j'ajoute tout cela, je me demande si vos dieux n'ont pas plus à se plaindre de vous que des chrétiens. Ce qui est sûr, c'est que, si l'on prend sur le fait des sacrilèges, ils sont des vôtres; Car les chrétiens ne fréquentent pas vos temples, même le jour. Il est vrai que, s'ils honoraient ces temples, ils les dépouilleraient peut-être, eux aussi [...]

Je me demande avec étonnement, quand je vois que, chez vous, ce sont les prêtres les plus dépravés qui approuvent les victimes, pourquoi on examine les entrailles des victimes plutôt que le cœur des sacrificateurs eux-mêmes! » [Apologie du Christianisme de Tertullien écrite en l'an 197 après J-C Chapitre XV Et Chapitre XXX].

Ce sont de tels hommes qui ont été appelés à devenir les prélats de la toute jeune Église catholique.

Dès lors, leurs pratiques sont devenues celles des prêtres catholiques. Particulièrement celle consistant à adorer les « dieux », ainsi que les auspice, qui ont été réajusté pour devenir entre autres l'adoration de la croix et de son signe. Voir partie « Perfide héritage païen entériné et magnifié par la dominatrice des nations ».

2.4 La bonne odeur de fumer de bénédiction, est devenue senteur malodorante de malédiction

Dans cette partie nous allons découvrir une autre coutume païenne qui se perpétue au sein de l'Église catholique, et qui est celle consistant à répandre de l'encens. Nous l'avons vue elle appelle à répandre de l'encens pour honorer les saints, les martyrs, Marie etc.

C'est aussi de la religion romaine païenne que vient cette coutume catholique. Pour le découvrir revoyons un extrait de ce texte :

« [...] C'est dans les temples que se concertent les adultères, que c'est entre les autels que se traitent les marchés infâmes, que c'est le plus souvent dans les cellules mêmes des gardiens du temple et des prêtres, sous les bandelettes, les bonnets et la pourpre, que la passion s'assouvit, tandis que l'encens brûle [...] »

[Apologie du Christianisme de Tertullien écrite en l'an 197 après J-C Chapitre XV Et Chapitre XXX].

L'une des coutumes Romaine consistait à bruler de l'encens dans leurs temples. Cette pratique ayant été repris à son compte par la religion catholique, peut paraître anodine.

Oui quel mal y a-t-il, me direz-vous à bruler un peu d'encens, d'autant plus que nous retrouvons de telle pratique dans les Saintes Écritures ? Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « Quand quelqu'un fera à l'Éternel une offrande en don, son offrande sera de fleur de farine, sur laquelle il versera de l'huile, et mettra de l'encens. Il l'apportera aux fils d'Aaron, les sacrificateurs ;

Et le sacrificateur prendra une poignée de cette fleur de farine, arrosée d'huile, avec tout l'encens, et il brûlera cela sur l'autel comme souvenir. C'est une offrande d'une agréable odeur à l'Éternel. » [Lévitique 2 versets 1-2, Bible louis Second].

Cette réalité fut celle qui à exister au sein du peuple de Dieu, et était notifiée dans la loi cérémonielle mais cette dernière a été abrogée par le divin sacrifice de Jésus-Christ /Hébreux 10 versets 1-18/.

Désormais le fait de bruler de l'encens devant Dieu n'est plus du tout une bonne odeur que nous lui offrons, tout au contraire, cet acte le révulse au plus haut point. Ce texte nous renseigne à ce propos :

« Celui qui immole un bœuf est comme celui qui tuerait un homme, celui qui sacrifie un agneau est comme celui qui romprait la nuque à un chien, celui qui présente une offrande est comme celui qui répandrait du sang de porc, celui qui brûle de l'encens est comme celui qui adorerait des idoles, tous ceux-là se complaisent dans leurs voies, et leur âme trouve du plaisir dans leurs abominations. » [Ésaie 66 versets 3, Bible Louis Segond].

Il nous est dit ici, que celui qui brûle de l'encens est comme celui qui adore des idoles et l'acte de répandre de l'encens est aussi présenté comme étant une abomination. Ce texte présente aussi cette réalité :

« Ne continuez pas d'apporter de vaines offrandes : l'encens m'est une abomination [...] » [Ésaïe 1 verset 13, Bible Darby].

Ce faisant, par ce simple geste consistant à encenser, les disciples de l'Église catholique sont en abomination devant Dieu. Hormis cela à vous qui brulez de l'encens pour rendre un culte à Dieu, aux hommes illustre ou au mort, il vous faut prendre conscience de la fin qui sera la vôtre. Voici ce que le Saint Livre déclare à ce propos :

« Mais pour les lâches, les incrédules, les abominables, [...] les idolâtres [...] leur part sera dans l'étang ardent de feu et de soufre, ce qui est la seconde mort. » [Apocalypse 21 verset 8, Bible Louis Second].

Ainsi, ceux qui rependent de l'encens sont doublement rejeté devant Dieu, premièrement à cause du fait qu'il repende de l'encens devant une statue une image ou encore pour un mort ils sont des idolâtres.

Leur sort final en tant que telle sera de prendre un bain dans les flammes de l'enfer. Deuxièmement de telles actions les rend aussi abominables, et pour cela leur fin sera aussi de brulé dans l'étang ardent de feu et de soufre.

Faite attention que nul ne vous ravisse pas votre couronne en vous amenant à pratiquer des actes que Dieu à proscrit.

Le texte de [Colossiens 2 versets 16-23], nous présente les bases de la loi cérémonielle qui fut abrogée par le divin sacrifice de Jésus. En outre, nous apprenons que le faite de mettre en place, à nouveau, ce type de rite peut nous donner le sentiment d'être agréé par Dieu mais ce n'est pas le cas.

Ceux qui vous amènent à de telles pratiques vous exhortent certes au renoncement de certaines choses et appelle par là même à votre humilité, mais c'est en vain que vous oeuvrez.

Agir ainsi, est dangereux pour nous car il a pour finalité de nous faire perdre notre couronne. Cette réalité est très bien représentée dans le texte de [2 Thessaloniciens 2 versets 8-12].

La répercussion de tout rite qui nous amène à transgresser la Parole de Dieu auras pour finalité de nous amener à hériter d'un esprit d'égarement et notre fin sera de bruler dans l'étang ardent de feu et de soufre. Il vous faut, alors que la porte de la grâce est encore ouvert, délaissée tout culte porté aux idoles (statuts), aux morts et par lesquels vous les illuminez, leur offrez des prières ou de l'encens etc.

Il vous faut comprendre, si ce n'est pas encore fait, que Jésus-Christ était l'ultime sacrifice qui fut offert pour nos péchés.

Ce faisant, le Seigneur n'agrait plus ni des bêtes que l'on lui offre en sacrifice, ni de l'encens. Désormais l'encens qui fait plaisir à Dieu ce sont nos prières et les sacrifices qu'il demande ce sont nos mains qui s'élèvent vers lui, alors que nous avons un coeur purifié de tous péchés [Psaumes 141 verset 2], [1 Timothée 2 verset 8].

Hormis cela les sacrifices que le Seigneur agréé désormais ce sont des lèvres qui le glorifient et chantent à sa gloire [Hébreux 13 versets 12 et 15], [Psaumes 71 versets 8, 14-24].

Nous découvrons dans [Ésaïe 6 versets 1-6], que c'est par les louanges que les saints anges glorifies le Seigneur et cela est agréer par lui. Il en est de même pour nous, c'est en esprit et en vérité que le Seigneur veut que nous puissions l'adoré, et cela sans adorer des statuts, en les illuminants et en leur donnant de l'encens etc.

Cette réalité tient au fait que le Seigneur est un Esprit et en tant que tel c'est spirituellement que nous devons l'adoré [Jean 4 versets 23-24].

Ainsi la vigilance est de mise en tout dès lors ou il sagît de doctrine spirituelle, car pour beaucoup, je le sais, que de bruler un peu d'encens en priant est un geste des plus anodins.

Pourtant en agissant ainsi, nous devenons abominables devant Dieu et perdons notre couronne et avec elle la vie éternelle.

Nous voilà arrivée à la fin de cette partie, mais pas à la fin de notre étude sur les doctrines du diable que professe la papauté.

2.5 Perfide héritage païen entériné et magnifié par la dominatrice des nations

Pour commencer cette partie je vous dirais que le diable est un être subtil et il aime à jouer avec les sentiments humains.

Dans [Genèse 3 versets 1-6], nous le voyons attiser la convoitise dans le coeur d'Ève. Dans les textes de [Jean 12 versets 1-11], [Matthieu 26 versets 14-16], [Jean 13 versets 18-30], [Jean 18 versets 1-11], c'est en utilisant la jalousie et l'avidité qu'il arrive à posséder Judas et le mène à vendre, pour quelques pièces, le fils de Dieu.

Le diable est le tentateur [Mathieu 4 versets 3 et 5], c'est lui qui suscite aux hommes toutes les mauvaises actions et mauvais sentiments. Dans cette partie nous verrons comment le démon utilise nos peurs et notre besoin de nous sentir protéger afin de nous perdre.

Pour ce faire il met en place des plans destinés à nous amener à établir des gestes de protections, qui nous feront perdre de vue que Dieu est notre tour forte et notre protecteur. De telles actions finissent par nous séparer du Seigneur et nous mène à notre perte.

Nous avons un bel exemple de cette réalité ici :

« Les Philistins s'assemblèrent pour combattre Israël. Ils avaient mille chars et six mille cavaliers, et ce peuple était innombrable comme le sable qui est sur le bord de la mer. [...] Saül était encore à Guilgal, et tout le peuple qui se trouvait auprès de lui tremblait.

Il attendit sept jours, selon le terme fixé par Samuel.

Mais Samuel n'arrivait pas à Guilgal, et le peuple se dispersait loin de Saül. Alors Saül dit : Amenez-moi l'holocauste et les sacrifices d'actions de grâces. Et il offrit l'holocauste. Comme il achevait d'offrir l'holocauste, voici, Samuel arriva, et Saül sortit au-devant de lui pour le saluer. Samuel dit : Qu'as-tu fait ?

Saül répondit : Lorsque j'ai vu que le peuple se dispersait loin de moi, que tu n'arrivais pas au terme fixé, et que les Philistins étaient assemblés à Micmasch, je me suis dit : Les Philistins vont descendre contre moi à Guilgal, et je n'ai pas imploré l'Éternel!

C'est alors que je me suis fait violence et que j'ai offert l'holocauste. Samuel dit à Saül : Tu as agi en insensé, tu n'as pas observé le commandement que l'Éternel, ton Dieu, t'avait donné.

L'Éternel aurait affermi pour toujours ton règne sur Israël; Et maintenant ton règne ne durera point. [...] » [1 Samuel 13 versets 5, 7-14, Bible Louis Second].

Dans ce texte nous avons un exemple concret de ce qui se passe quand on pense que le pouvoir se trouve dans une chose ou dans un acte que l'on pratique et qu'ont finissons par agir au détriment de ce que le Seigneur a établi. Comprenez-vous ce qui se passe ici?

Dans ces lignes nous retrouvons Saül aux prises avec ce que l'on appelle les « jetons »!

Non ceux des casinos, mais ceux qui font s'entrechoquer nos genoux, il avait peur. Comment ne pas l'être quand en face de soi ennemis sont en si grand nombre qu'ils sont comme le sable sur le bord de la mer.

En outre, ceux devant le soutenir, donc le peuple, eux-mêmes tremblaient, et petit à petit prenaient la poudre d'escampette loin de lui.

Mais il lui restait une sauvegarde, et pas la moindre, le Seigneur, Hum... Sorry... le sacrifice! Oui, car pour lui ce qui lui donnerait la victoire c'était le sacrifice.

Mais celui habilité à l'offrir au Seigneur, Samuel, était aux abonnés absents en ce septième jour (d'attente) ou il était censé être là. Comme sans le Seigneur, Hum... encore Sorry... je disais donc... comme sans le sacrifice nul victoire, le sieur Saül a décidé de l'offrir lui-même.

Ayant agi ainsi il a transgressé la Parole de Dieu car seuls les hommes consacrés, comme les prophètes ou les sacrificateurs, pouvaient, à cette époque, offrir un sacrifice au Seigneur.

La résultante fut qu'il perdit, ce jour-là la royauté, à cause de son acte consistant à détourner un acte saint de sa fonction première.

Le gros problème de Saül est qu'il portât plus d'attention à l'acte devant être réalisé, qu'au Seigneur à qui il était destiné.

Comme ce fut pour Saül la peur peu nous amener à pratiquer des actes de protection que Dieu réprouve, mais qui semble être de lui.

Ce qui se passa pour Saül continu à se perpétrer en ce siècle, des chrétiens pratiques des choses destinées à les protégés, donc des actes superstitieux, et rejette par ce fait-là Parole de Dieu. Oui, car tout ce à quoi l'on prête plus de pouvoir qu'au Seigneur devient une idole, surtout si la Parole de Dieu a interdit la pratique d'une telle chose.

Ces gestes qui sont avant tout destinés à ce protégé, la chrétienté, surtout les catholiques l'ont hérités du peuple Romain. La racine de bien des superstitions que monsieur et madame tout le monde pratique s'est ancrée dans la foi du plus grand nombre dès le balbutiement de la chrétienté et c'est l'Église catholique qui les a imposés.

Il est important de noter que, selon mes recherches, l'un des peuples les plus superstitieux qui est existés était précisément les Romains. En sorte que toute leur vie était gérée par des superstitions. Tant et si bien que même l'adoration qu'ils portaient aux statues, aux reliques et aux idoles faisait partie de tels rites. Ceci nous renseigne :

« Enfin, pour tourner aussi mes regards vers vous, les maîtres des nations, je vous dirai qu'il fut un homme, ce Numa Pompilius, qui chargea les Romains de si gênantes, superstitions [...] Les hommes encore grossiers et sauvages, en les frappant d'étonnement devant une si grande multitude de dieux à servir [...]

Surtout quand on a reconnu tout ce principe qui, se cachant sous les noms et les images de morts ne donne d'autre garantie de sa divinité que certains signes, prodiges et oracles »

[Apologie du Christianisme de Tertullien écrite en l'an 197 après J-C; Chapitre XXI].

Complétons avec ce texte : « Et les sages décrets de vos pères, au sujet de vos dieux eux-mêmes[...] Le vénérable Liber (Bacchus) avec ses mystères fut banni [...] Sérapis et Isis et Harpocrate avec leur Cynocéphale furent tenus loin du Capitole, c'est-à-dire chassés de l'assemblée des dieux, par les consuls Pison et Gabinius [...]

Ces consuls renversèrent même leurs autels et ils repoussèrent ces dieux, voulant arrêter les désordres de ces infâmes et vaines superstitions. Vous les avez rappelés de l'exil et vous leur avez conféré la majesté suprême » [Apologie du Christianisme de Tertullien écrite en l'an 197 après J-C; Chapitre VI].

En faisant la synthèse de ces textes nous comprenons que l'adoration que les Romains portaient aux « dieux » — ce qui inclut leurs statuts et leurs reliques — était un culte superstitieux.

Nous découvrons aussi que l'une de leurs coutumes consistait à adorer les images de leurs morts. Voici comment ces coutumes païennes ont été réécrites dans le dogme catholique :

« Les fidèles doivent aussi vénérer les saints corps des martyrs et des autres saints qui vivent avec le Christ, eux qui ont été des membres vivants du Christ et le Temple du Saint-Esprit [...]

Aussi, ceux qui affirment qu'on ne doit ni honneur ni vénération aux reliques des saints, ou bien que c'est inutilement que les fidèles les honorent ainsi que les autres souvenirs sacrés, et qu'il est vain de visiter les lieux de leur martyre pour obtenir leur soutien, tous ceux-là doivent être totalement condamnés, comme l'Église les a déjà condamnés autrefois et les condamne encore aujourd'hui [...]

De plus, on doit avoir et garder, surtout dans les églises, les images du Christ, de la Vierge Marie Mère de Dieu et des autres saints, et leur rendre l'honneur et la vénération qui leur sont dus.

[...] On supprimera donc toute superstition dans l'invocation des saints, dans la vénération des reliques ou dans un usage sacré des images ;

Toute recherche de gains honteux sera éliminée [...] » [Décret catholique sur l'invocation, la vénération et les reliques des saints, et sur les saintes images, 3 décembre 1563].

Ici nous trouvons un paradoxe, car d'un côté l'Église catholique appelle à pratiquer les mêmes doctrines qu'avaient instituées le peuple Romain, mais d'un autre côté cette religion veut faire taire le caractère superstitieux qui est attaché à de telles choses.

Malheureusement, toute action en appelle à une réaction, car on ne peut associer au bien des choses occultes, sans que la noirceur ne puisse prendre le dessus. Voici ce que nous apprenons à ce propos :

« Ne vous y trompez pas : les mauvaises compagnies corrompent les bonnes moeurs. » [1 Corinthiens 15 verset 33, Bible Louis Second].

L'Église catholique ayant adopté les doctrines païennes des Romains, elle à part la même nourrie les peurs superstitieuses des hommes et les à amener à rechercher des protections dans des objets.

Ainsi, les catholiques en sont venus à délaisser Dieu lui le créateur et le Tout-Puissant – qui est le seul à pouvoir les exaucés et les protégés – afin d'adresser leurs prières aux statuts et images, de Jésus, Marie, Joseph, les saints et que sais-je encore etc.

Ce faisant, ils ont finit par croire que certains objets pourraient leur être favorables et d'autres défavorables.

Les superstitions que bien des chrétiens (surtout les catholiques) pratiquent et qui sont devenus des phobies, chez plus d'un d'entre eux, sont un héritage qu'ils ont reçu des Romains.

La racine de toutes ces choses s'est ancrée, comme nous l'avons vu, par l'entremise de l'Église catholique au balbutiement de la chrétienté.

Pour poursuivre, je vous dirais que dans l'adoration que les Romains portaient aux reliques de leurs « dieux », un objet tenait le dessus du panier, car il était utilisé à toutes les sauces.

C'est de la croix dont il sagit. Voici ce que nous apprenons à son propos : « Quant à celui qui croit que nous rendons un culte à une croix, il sera, lui aussi, notre coreligionnaire. Quand un morceau de bois est adoré, peu importe l'aspect qu'il nous présente, puisque la qualité de la matière est la même ; Peu importe la forme du bois, si le bois lui-même est censé être le corps d'un dieu.

Et d'ailleurs, quelle différence y a-t-il entre le montant d'une croix et Pallas d'Athènes et Cérès de Pharos, qui sont exposés aux regards du public, sans image, sous la figure d'un pieu grossier et d'un informe morceau de bois ? [...] Tout morceau de bois, qui est fixé dans une position verticale, est une partie de la croix.

Après tout, si nous adorons une croix, nous adorons le dieu entier. Nous avons dit plus haut qu'à leur origine vos dieux sont ébauchés par les modeleurs au moyen d'une croix.

Mais vous adorez aussi les victoires, bien que dans les trophées il y ait des croix, celles qui forment les entrailles des trophées.

Toute la religion militaire des Romains révère les enseignes, jure par les enseignes, met les enseignes au-dessus de tous les dieux.

Toutes ces images dont vous ornez les enseignes, sont la parure des croix; Les voiles de vos étendards et de vos bannières sont le vêtement des croix » [Apologie du Christianisme de Tertullien écrite en l'an 197 après J-C; Chapitre XVI].

Comme vous le voyez la croix était adorée par les païens, sous toutes ses formes, car au-delà d'être vénérée en tant que telle, elle était aussi la base sur laquelle leurs statues et idoles étaient bâties.

En outre, que très souvent les idoles païennes n'avaient pas de forme, mais étaient justes formées autour de la croix.

Ainsi ce texte nous présente l'adoration de la croix, comme étant aussi un symbole du culte romain païen.

Il est important de noter qu'hormis le descriptif des coutumes des Romains les amenant à adorer la croix sous toutes « ses coutures » Tertullien précise que les chrétiens de son époque ne l'adoraient pas.

C'est ce que nous découvrons dans un autre de ces textes que je vous présente ici : « Les chrétiens n'adorent pas une tête d'âne, ni une croix, ni le soleil, ni un dieu hybride »

[Apologie du Christianisme de Tertullien écrite en l'an 197 après J-C; Pan de l'Apologétique I. Introduction (ch. I à III). B. Le culte des Chrétiens. (XVI). a) Ce qu'il n'est pas].

A contrario, de son côté – comme pour toutes les autres doctrines romaines que nous avons déjà vues – l'Église catholique à aussi adopter la vénération de la croix. Ceci nous renseigne :

« C'est seulement à droite, puis, en conformité avec la vraie raison et la tradition très ancienne, que les icônes doivent être honorés et vénérés d'une manière dérivée cause de l'honneur qui est donné à leurs archétypes, et il devrait être égale à celle donnée au livre sacré des saints Évangiles et la représentation de la croix précieuse » [Quatrième Concile de Constantinople tenus au environ des années 869 à 870].

Ce texte catholique nous apprend que c'est en vertu d'une tradition très ancienne que les icônes et la croix doivent être vénérées. En lisant ceci l'on pourrait tout de suite penser que cette tradition fait référence à la mort de Christ sur la croix. Ainsi, se serait en reconnaissance de ce qu'il a fait pour nous, que le Seigneur, est sensé, avoir établi comme tradition que la croix devrait être adorée.

Mais il n'en est rien, nous le verrons! Afin de vous présenter cela, je vous dirais que c'est quand on comprend ce que représente bibliquement le symbole de la croix, qu'on devient apte à mesurer sa portée réelle dans la vie du peuple de Dieu.

Nous allons maintenant, étudier, Bible en main, la position de la croix dans le plan du salut qui fut manifester en Jésus-Christ.

Pour entrer dans le vif du sujet, je vous dirais que c'est en détournant le texte qui suit de son vrai sens que certaines personnes utilisent la croix en guise de protection : « Ainsi donc, comme vous avez reçu le Seigneur Jésus-Christ, marchez en lui [...]

Ayant été ensevelis avec lui par le baptême, vous êtes aussi ressuscités en lui et avec lui, par la foi en la puissance de Dieu, qui l'a ressuscité des morts. Vous qui étiez morts par vos offenses et par l'incirconcision de votre chair, il vous a rendus à la vie avec lui, en nous faisant grâce pour toutes nos offenses;

Il a effacé l'acte dont les ordonnances nous condamnaient et qui subsistait contre nous, et il l'a détruit en le clouant à la croix;

Il a dépouillé les dominations et les autorités, et les a livrées publiquement en spectacle, en triomphant d'elles par la croix. » [Colossiens 2 versets 6, 12-15, Bible Louis Segond].

Ici ce qui donne la victoire sur les forces démoniaques, ce n'est pas l'objet que l'on appelle la « croix », mais Jésus-Christ qui y a été cloué. Cet autre texte nous renseigne sur la source de cette victoire :

« Ayez en vous les sentiments qui étaient en Jésus-Christ, lequel, existant en forme de Dieu, n'a point regardé comme une proie à arracher d'être égal avec Dieu, mais s'est dépouillé lui-même, en prenant une forme de serviteur, en devenant semblable aux hommes ;

Et ayant paru comme un simple homme, il s'est humilié luimême, se rendant obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix. C'est pourquoi aussi Dieu l'a souverainement élevé, et lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et sous la terre, et que toute langue confesse que Jésus-Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père. » [Philippiens 2 versets 5-11, Bible Louis Segond].

Nous voyons ici que la croix n'est qu'un instrument qui est utilisé dans le plan du salut, mais il n'a pas été un objet destiné à glorifier Jésus, mais a servi à l'abaisser. Car il du s'humilier lui-même en acceptant de mourir sur cette infâme croix.

Ce qui donne la victoire ce n'est pas la croix, mais Jésus qui a accepté de mourir sur elle d'une mort ignominieuse.

C'est son obéissance à son père et en acceptant de mourir sur l'infâme bois, qui lui confère la victoire sur les forces démoniaques, ainsi que la domination sur toutes choses.

Pour comprendre la portée de la croix sur laquelle Christ fut crucifié, il nous faut considérer le texte qui suit : « Si l'on fait mourir un homme qui a commis un crime digne de mort, et que tu l'as pendu à un bois, son cadavre ne passera point la nuit sur le bois ;

Mais tu l'enterreras le jour même, car celui qui est pendu est un objet de malédiction auprès de Dieu, et tu ne souilleras point le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne pour héritage. » [Deutéronome 21, versets 22 et 23, Bible Louis Segond].

Être pendu à un bois est un symbole de malédiction!

Pour bien saisir ce symbole du bois qui devient malédiction dès lors qu'un homme y est pendu, lisons le texte qui suit :

« Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous-car il est écrit : Maudit est quiconque est pendu au bois » [Galates 3 verset 13, Bible Louis Segond].

Ayant été cloué à la croix (au bois), Jésus ne fut pas seulement maudit, mais bien plus, il est devenu malédiction pour nous.

Voici encore ce qui s'est passé à la croix :

« Car Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec luimême, en n'imputant point aux hommes leurs offenses, et il a mis en nous la parole de la réconciliation. [...]

Soyez réconciliés avec Dieu! Celui qui n'a point connu le péché, il l'a fait devenir péché pour nous, afin que nous devenions en lui justice de Dieu. » [2 Corinthiens 5 versets 19 et 21, Bible Louis Segond].

Ce qui est présenté ici est d'importance, car nous apprenons que Dieu était en Christ et par lui réconcilia le monde avec lui.

Ce qui est dit ici fait référence au divin sacrifice de Jésus à la croix /Romains 5 versets 6-11/.

Ainsi en étant devenu un substitut pour les péchés de l'humanité, à la croix Jésus était devenu péché pour nous racheter et cela, bien qu'il n'ait jamais péché /1 Pierre 2 verset 22/.

C'est pour cela que malgré tout l'amour que Dieu portait et porte à son fils, il dut se détourner de lui, car il était devenu malédiction et péché. C'est ce qu'on peut voir dans le texte qui suit :

« Et vers la neuvième heure, Jésus s'écria d'une voix forte : Eli, Eli, lama sabachthani ? c'est-à-dire : mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » [Matthieu 27 verset 46, Bible Louis Segond].

Il est important de comprendre ce qui se passe ici :

Les yeux de Dieu étant trop purs pour voir le mal [Habacuc 1 verset 12], ils ne pouvaient regarder son fils qui était devenu iniquité (péché) et malédiction. Il se détourna donc de lui!

La croix sur laquelle Jésus-Christ fut crucifié étant un symbole de malédiction, pour que son corps ne l'apporte pas sur le pays, et pour qu'elle ne se pérennise pas, il a fallu le descendre avant que la nuit du Sabbat n'arrive! C'est ce que nous voyons dans le texte qui suit:

« Dans la crainte que les corps ne restèrent sur la croix pendant le sabbat, – car c'était la préparation, et ce jour de sabbat était un grand jour, – les Juis demandèrent à Pilate qu'on rompît les jambes aux crucifiés, et qu'on les enlevât. » [Jean 19 verset 31, Bible Louis Segond].

Pour résumer, la Bible nous apprend que si le fait pour Jésus d'avoir été crucifié au bois fut une bénédiction pour l'humanité, ce fut pour lui un acte d'abomination. Car celui qui est cloué sur la croix est maudit!

À vous qui êtes catholiques comprenez-vous les répercussions de la croix que vous portez à votre coup ou que vous avez placé dans vos demeures ? La croix associée à un être humain est symbole de malédiction et non de bénédiction ou de protection, comme on le pense souvent. Que vous portiez la croix ou bien qu'elle vous porte, vous êtes lié à une croix qui est entre ciel et terre.

C'est donc une malédiction que vous appelez sur vous, et comme nous le savons, les malédictions peuvent être pires qu'une grenade dégoupillée, car elles peuvent à tout moment briser notre vie. Sinon avez-vous constatez la diligence que mirent en place les autorités juives afin que Jésus ne puisse pas passer une nuit sur la croix ?

Oui car faire autrement serait appelé la malédiction sur tout le pays, c'est pour cela que les Juifs ont fait diligence afin de descendre son corps de la croix. Pourtant, l'Église catholique arbore fièrement, dans la majeure partie de ces églises le corps de Christ crucifié.

Avant de poursuivre je tiens à préciser que, pour moi, une croix sur lequel Jésus est sculpté n'est qu'un objet inanimé qui n'a pas en soi le pouvoir d'amener la malédiction.

Néanmoins, si la croix avait une puissance « mystique », fort de ce que nous venons d'étudier, nous comprenons qu'elle serait négative.

Dans ce cas toutes celles qui sont créées et qui représentes Jésus crucifié et qui sont placés dans votre ville, votre pays, votre maison ou sur vous (*qui les portez en pendentif*), ne seraient elles pas des objets qui appellent la malédiction sur ces lieux ou sur vous?

Par contre bibliquement parlant le fait de porter un culte à une croix présente un réel danger qui est présenté dans le texte de [1 Corinthiens 10 versets 7, 14, 19-20].

Ici, on nous présente l'idolâtrie, qui consiste, entre autres, à adorer un objet, nous apprenons également que ceux qui font cela sont en communion avec les démons et sont donc possédés par eux.

Donc possédé par eux. Ainsi tous ceux qui arborent une croix en pendentif ou qui l'adorent durant un culte deviennent des idolâtres qui seront possédés par des démons. Conformément à ce que nous venons de voir, ceux qui se signent – en faisant un geste qui va de la tête au torse en passant par les épaules, dessinant par ce geste une croix qui se trouve entre terre et ciel – pratiquent un geste qui les exposes au même danger.

Le signe de la croix nous le verrons est une forme d'auspice destiné à protéger contre d'éventuelle danger.

Les auspices avaient une place prépondérante au sein du culte de la religion romaine païenne, ses adeptes accomplissaient des rites tactiles afin de se protéger et en vue de vénérer leurs « dieux ».

Les auspices et les oracles étaient présentés par les Romains comme pouvant donner un sens à chaque événement inattendu qui survenait.

Avant d'agir au quotidien, ils faisaient des pronostics du type ésotérique, afin de prédire l'avenir. De leur temps comme aujourd'hui, par ces gestes superstitieux que l'on fait (*ou pas*) afin d'être préservé, on pense aussi anticiper un malheur ou un événement.

Ils étaient omniprésents au sein du culte romain païen et faisant partie – nous l'avons vue, dans un des textes de Tertullien que nous avons vu plus haut – de l'adoration que les Romains portaient à leurs « dieux » et à leurs morts.

Durant ce type de cérémonie superstitieuse, ils prêtaient aux statues, aux images de leurs divinités et de leurs morts, le pouvoir de faire des prodiges et d'annoncer des oracles (*prédire des événements*)

C'est aussi par eux qu'ils cherchaient à être protégé et ils pensaient aussi pouvoir connaître, par ces biais la volonté de leurs « dieux ».

Revoyons comment Tertullien, qui était un théologien chrétien, qui a vécu dans les premiers siècles de notre ère présentait ces choses :

« [...] Ils s'acquittent des mêmes devoirs envers l'empereur, ceux-là encore qui consultent les astrologues, les auspices, les augures, les magiciens sur la vie des Césars!

Ce sont là des sciences inventées par les anges rebelles et interdites par Dieu, auxquelles les chrétiens ne recourent même pas, quand il s'agit de leurs propres intérêts [...]

C'est avec des intentions différentes qu'on consulte l'avenir sur ses proches ou sur ses maîtres ; autre est la curiosité d'un parent inquiet, autre celle de l'esclave qui craint [...] » [Apologie du Christianisme de Tertullien (197 après J.-C.), chapitre XXXV].

Avant d'agir, les Romains consultaient les augures, les auspices, qui consistaient en une multitude de gestes de protection qu'ils utilisaient en vue de s'assurer les faveurs et la protection des « dieux ».

Il fallait coûte que coûte qu'ils leur soient propices avant d'agir.

Par ces biais, les Romains cherchaient aussi à connaître leur avenir. Ces rites païens avaient diverses formes, pouvant être :

- La plus répandue parmi ces pratiques consistait à consulter le ciel, lieu où les « dieux » sont censés vivre. Ils observaient l'état des astres pour savoir s'ils agréaient leurs projets, etc.
- Il était coutume chez les Romains de lancer des osselets pour savoir si les dieux seraient favorables. Ces petits os avaient généralement une face marquée et une autre qui était lisse.

Ils étaient lancés, et en retombant, donnaient des réponses : « oui » si la ou les faces écrites étaient vers le haut — ou si elles étaient majoritaires —, et « non » si c'était la ou les faces lisses.

— Ils cherchaient aussi la protection des dieux pour eux ou un événement en regardant dans les entrailles d'un animal, etc.

Les présages – appelés auspices ou encore augures – continuent encore à être utilisés, en ce siècle, par le plus grand nombre et, bien souvent par ceux qui se réclament comme appartenant au Seigneur. Je vous donne des exemples qui se perpétuent entre autres aux Antilles :

— Pour ceux qui sont superstitieux, un gros papillon nocturne noir qui entre dans une maison est signe de mauvais présage! Quoi de plus effrayant et ténébreux?!

Cet inoffensif insecte a fait l'objet d'une discrimination en raison de son « faciès »! Ainsi, il a été assimilé à un messager de mauvais augure annonçant la mort.

— Le chien est censé, par un certain type de cri des plus lugubres et larmoyants, crier à la mort.

Ce type d'aboiement est présenté dans certaines coutumes comme étant suivi d'une mort dans le voisinage. — La coutume païenne consistant à struter les étoiles afin de connaître l'avenir est devenue l'astrologie, que même certains chrétiens aiment à observer. Il est important de noter que le Seigneur interdit l'astrologie, ainsi que les sciences occultes, ceux agissant ainsi sont en abomination devant Lui.

Il en est de même, pour ceux qui pratiquent les auspices sataniques (augures) qui consistent à chercher protection ou à connaître son avenir par le biais d'un objet [Deutéronome 18 verset 9-14].

Pour en revenir aux cultes des statuts, des reliques et de la croix que le dogme catholique a instituées, malgré leur présence, des manques se faisaient ressentir chez les nouveaux venus issus du paganisme.

Étant aussi très tactiles, ils avaient aussi besoin de réaliser des gestes tels que les auspices et/ou les oracles afin de se sentir protéger.

Néanmoins, ceux que pratiquaient la religion romaine païenne étaient bien trop explicites en matière de culte basés sur l'idolâtrie.

Vous imaginez vous le pape ou un prêtre, devant éventrer un poulet en pleine messe, afin de lire dans ses entrailles.

Hum... à mon humble avis... mais ce n'est que mon ressenti, cela ferait désordre... même pour l'Église catholique!

Comme de telles pratiques barbares ne pouvaient être intégrées à l'Église, c'est sous une autre forme plus raffinée que les hauts dignitaires catholiques ont intégré les auspices au culte chrétien.

C'est ainsi que la superstition antique de la croix a été revisitée et a pris un visage plus moderne, celle du signe de la croix!

En l'intégrant aux prières, l'Église catholique répondait aux besoins de protection tactile de ces adhérents issus du paganisme.

Dès lors la croix, objet de malédiction, mais base du culte des Romains, s'est trouvée placée au niveau de la dévotion catholique.

C'est ainsi que les antiques superstitions romaines – aussi bien celle attaché aux statuts que celle tournés vers les auspices –, ont fini par trouver une place de choix au sein de la chrétienté et sont devenu l'adoration de la croix et de son signe au sein du dogme catholique.

Ce type de superstitions païennes que l'Église catholique a instituées se pratiquent souvent à l'insu de ces membres et sympathisants. Je sais de quoi je parle, suis né au sein d'une famille catholique!

Généralement, l'adoration de la croix et la révérence portée à son signe sont transmises par coutume, dès le plus jeune âge.

Exemple: Dans mon enfance, j'ai toujours vu mon père faire le signe de croix en passant devant une église.

La révérence avec laquelle il faisait ce geste a profondément marqué mon cœur d'enfant, sans pour autant en connaître la signification. Ce geste était fait si solennellement par mon père que je n'ai jamais osé lui demander la raison pour laquelle il agissait ainsi, de peur d'être irrévérencieux à son égard.

Devenu adulte, ayant été ainsi conditionné dès mon enfance, j'ai fini par faire machinalement le signe de la croix, comme mon père l'a toujours fait!

Mais la chose est insidieuse. Même aujourd'hui, alors que je connais le non-sens de ce geste, lorsqu'il m'arrive lors d'un enterrement ou d'un mariage d'entrer dans une église qui pratique ce type de dévotion, je dois faire attention de ne pas faire machinalement ce geste. Ce réflexe, acquis durant l'enfance, demeure en effet bien malgré moi.

Beaucoup de chrétiens sont comme mon père vis-à-vis de la croix et du signe de croix. Ils pensent adorer, par eux, la croix de Jésus-Christ, et la vénère comme la symbole de sa mort expiatoire.

Ceux agissant ainsi ignorent, que les fondements de la croix que l'Église catholique a institués est un symbole qui appartient avant tout aux cultes romains païens.

Hormis tout cela, ses adorateurs lui confèrent le pouvoir d'exaucer leurs désirs et de les protéger. Ce faisant, ils l'invoquent dans des prières afin de recevoir des grâces.

Malheureusement pour eux, cette action est une idolâtrie que condamne le 2ème des dix commandements [Exode 20 versets 4-6].

L'adoration de la croix étant un acte idolâtre, Dieu ne peut l'agréer. C'est donc à tort qu'on l'utilise comme une protection.

Pour poursuivre je vous dirais que dès ma naissance, de par ma base de foi catholique, il m'a été inculqué que les choses saintes telles que la croix, son signe ou l'eau bénite avaient le pouvoir de chasser le démon. C'est donc religieusement que j'en usais en vue de me protéger.

La croix comme protection contre les forces du mal s'est pérennisée à cause d'idées reçues, et qui ont pris racine dans la foi du plus grand nombre, par le biais de films à gros budget.

Vous qui faites cela, interrogez-vous :

Comment un objet de malédiction et d'idolâtrie peut-il avoir la puissance pour terrasser les démons ou les démoniaques?

Sachez que bibliquement parlant, le symbole de la croix par

lequel certains personnes se signe durant la prière pour s'assurer l'approbation de Dieu, ou encore la croix qui est porter en vue d'être protégé contre les forces occultes et les démons n'a aucun pouvoir de protection en soi et n'est qu'un placebo.

Pour le comprendre il ne faut pas perdre de vue les capacités que les démons ont, car Satan et ses sbires sont présentés comme ayant la possibilité de prendre l'apparence de serviteurs consacrés de l'Éternel afin d'infiltrer le peuple de Dieu [2 Corinthiens 11 versets 13-15].

L'objectif de Satan et de son engeance est de séduire si possible même les élus de Dieu [Matthieu 24, verset 24].

Ils sont donc amenés, par la même, à toucher des croix ou des choses telles que l'eau bénite, sans que cela ait une incidence sur eux.

Donc, pensez-vous que la croix que vous portez sur vous ou qui est dans votre maison vous protégera contre les démons ?

La croix n'a aucune puissance pour cela. Afin d'approfondir cette réalité je vous invite à lire mon livre intitulé « Place de la superstition dans notre culture magico-religieuse ».

Pour poursuivre je vous dirais que quand on délaisse la Parole de Dieu pour établir nos traditions, bien des croyances étranges et superstitieuses peuvent naître. Exemple: Auriez-vous l'idée de porter à votre cou des petites guillotines? Pas vraiment! Vous trouvez certainement que cela ferait un tantinet macabre. Pourtant, vous portez à votre cou l'un des plus effroyables instruments de torture qui n'aient jamais existé, car c'est ce qu'était aussi la croix! Ne perdez pas de vue qu'elle était avant tout un instrument de mort utilisé par les Romains et ce sont eux qui y ont cloué Jésus.

Ne laissez plus le démon vous trompé, détourné vous de telle abomination que sont l'adoration de la croix et de son signe.

Faire autrement serait, comme nous l'avons vue, ouvrir une porte en vue que vous deveniez qu'un (être possédé par) avec des démons.

Cet objet ne doit plus demeurer en votre posséssion! Toutes les croix de votre domicile doivent trouver leur vrai place, elles doivent être mises, sans aucune révérence dans vos poubelles.

Pour finir, je vous dirais qu'à l'instar des statues et des images du culte romain païen, la croix est devenue un objet « saint » du culte de l'Église catholique, mais il n'est point agréé par le Seigneur. Soyez vigilant, car Dieu déclare qu'il frappera ceux de son peuple qui pratique les cultes idolâtres et superstitieux qu'ils ont hérité des nations païennes, ils seront dans la terreur au grand jour du Seigneur.

Voyez vous-même : « Descendants de Jacob, venez donc et marchons à la lumière de l'Éternel. Tu as abandonné ton peuple, la communauté de Jacob, car il est envahi par les superstitions qui viennent de l'Orient; Les magiciens pullulent autant qu'en Philistie.

On pactise avec l'étranger. [...] Le pays est rempli d'idoles et les gens se prosternent devant leurs propres oeuvres que leurs mains ont sculptées. Mais les hommes s'inclineront, ils seront humiliés. Ne leur pardonne pas ! [...] Il courbera la fierté des humains et il humiliera les hommes orgueilleux.

Car, en ce jour-là, l'Éternel sera seul honoré. Et toutes les idoles disparaîtront ensemble. On se réfugiera dans les cavernes des rochers et dans les antres de la terre à cause des terreurs que l'Éternel provoque, de l'éclat de sa majesté quand il se lèvera pour terrifier la terre. » [Ésaïe 2 verset 5-6 et 8-9, 17-19 Bible Semeur].

3 Une lumière pour l'avenir

Pour commencer, je vous dirais qu'il est des combats titanesques que l'on mène et qui semblent, à première vue, perdus pour la partie semblant être la plus faible. *Pourtant!*

Dans la Bible, un cas similaire est présenté, dans la lutte qui oppose le jeune et frêle berger David au géant homme d'armes Goliath.

La finalité ne fut pas la victoire du puissant, mais celle de la foi.

Pour comprendre cette image que je viens de présenter il est important de prendre en compte certaines réalités :

Dans mes livres de la série « Inquisitiô » je mets en lumière les errements des Église adventiste du septième jour et catholique, etc. En outre, dans mon livre intitulé « Infamies d'État (Réalité des actes inconstitutionnels pratiqués par l'État Français contrevenant à sa constitution) » c'est contre de puissantes nations de la terre que je m'élève.

L'objectif étant que puisse faire prévaloir la justice et la vérité, afin que les non-vaccinés contre la covid 19 ainsi que les observateurs du sabbat et du shabbat, qui ont été et sont encore discriminés en France, à cause des lois vaccinales et dominicales, puissent avoir gain de cause.

Ainsi au regard de la puissance financière et intellectuelle de ceux contre qui je m'élève, je ne puis certes pas, d'un point de vue humain, faire face seul contre de telles entités.

C'est pour cela, que c'est au nom Puissant de Jésus-Christ de Nazareth que, durant toutes ces longues années, j'ai continué à œuvrer afin que la vérité se fasse jour.

J'ai l'assurance que mon sauveur est vivant et fera bientôt paraître la noblesse de mes combats qui ne sont pas des arguties sorties tout droit d'un esprit *« farfelu »*, mais bien des réalités qui méritent d'être prises en considération.

Ma conviction est que le Seigneur nous appelle en cette génération à libérer les captifs selon son appel manifesté dans le texte qui suit :

« L'esprit du Seigneur, l'Éternel, est sur moi, car l'Éternel m'a oint pour porter de bonnes nouvelles aux malheureux ;

Il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le coeur brisé, pour proclamer aux captifs la liberté, et aux prisonniers la délivrance;

Pour publier une année de grâce de l'Éternel, et un jour de vengeance de notre Dieu; Pour consoler tous les affligés » [Ésaïe 61 versets 1-2, Bible louis Segond].

C'est pour cela que malgré le fait que jusque-là j'ai été seul à tourner la meule pour le Seigneur, jai foi que grâce à ces lignes, les captifs « spirituels » entendront sa voix et qu'ils sortiront de Babylone, ce qui leur permettra d'avoir un devenir!

J'ai foi que cette œuvre s'accomplira par la puissance du Seigneur, manifesté par son Esprit Saint et non par une puissance quelconque qui viendrait de mon être, mais de l'Esprit de Dieu, selon ce que nous pouvons lire dans le texte qui suit : « Alors il reprit et me dit :

C'est ici la parole que l'Eternel adresse à Zorobabel : Ce n'est ni par la puissance ni par la force, mais c'est par mon esprit, dit l'Eternel des armées.

Qui es-tu, grande montagne, devant Zorobabel? Tu seras aplanie. [...] » [Zacharie 4 verset 6-7, Bible louis Segond].

En outre, j'ai l'intime conviction que le Seigneur utilisera mes livres pour sa gloire.

Ils sont les fruits d'un long travail de recherches historiques, juridiques et bibliques, et ils donnent les bases qui permettraient que les choses puissent changer, sur tous les points incriminés.

Fort de tout cela, il est temps que le peuple de Dieu puisse faire entendre sa voix de façon unanime, comme un lion. L'objectif est que les réalités qui se trouvent dans ce livre, dans les autres tomes de cette série « *Inquisitiô* », puissent couvrir la surface de la Terre, comme les eaux couvrent les fonds des mers.

Ces ouvrages sont disponibles, gratuitement au format numérique, en version anglaise et française, sur mon site dont vous trouverez à la fin de ce chapitre. Il est à noter que la série « *Inquisitiô* » compte 5 livres, à mon sens volumineux car, au format numérique, ils font chacun 572 pages.

Pour un meilleur confort de lecture, le Saint-Esprit m'a inspiré de transformer chacun de ces livres en plusieurs livrets, dont celui que vous avez en mains fait partie.

Pour poursuivre, je vous dirais, qu'il est important de comprendre que les œuvres de réforme présentées dans ces livres ne pourront avoir de devenir sans vous.

La Parole de Dieu nous apprend dans [Ecclésiaste 9 versets 15-16] que la sagesse (la connaissance) que pourrait apporter le démuni au puissant sera méprisée.

Si je mène seul ce combat, sans vous, qui êtes épris de justice et de vérité, le message contenu dans ce livre restera lettre morte.

Il faut donc que comme un seul homme, les voix du peuple de Dieu, puissent s'unir pour se faire entendre.

L'une des belles images que j'ai de l'unité qui entraîne la victoire est présentée dans le texte de [Ecclésiaste 4 versets 9-12], qui dans son essence, présente pour moi l'union comme faisant la force.

Ce type d'oeuvre titanesque on ne peut la mener seul, d'autant plus que nous ne sommes pas le maître mais un serviteur.

Je suis le porteur de ce message mais son propriétaire c'est l'Éternel Dieu!

Les enseignements, que je vous ai présentés dans ce livre, ainsi que dans ses autres tomes de la série « *Inquisitiô* » ont pour centre le message des *3 anges apocalyptique*.

Le Seigneur a choisi cette génération, afin que nous son peuple fidèle nous ayons l'insigne honneur d'annoncé au monde ce message salutaire. Cette bonne nouvelle, en Jésus, va déterminer le devenir de l'humanité. Il est destiné à commencer le criblage du peuple de Dieu, la finalité étant que deux peuples bien distincts puissent sortir des rangs.

D'un côté se trouveront les saints, qui garde les commandements de Dieu et ont la foi de Jésus (ils ont l'Esprit de prophétie). Leur choix les amènera à porter les sceaux divins, formé du nom de Dieu et de celui de Jésus-Christ.

Leur devenir sera d'hériter du royaume de Dieu. D'un autre côté, il y aura ceux qui, rejetteront ces deux choses ou ceux ont délibérément choisi de rejeter le Seigneur. Leur finalité sera de recevoir la marque de la bête et leur fin sera de brûler dans l'étang de feu et de soufre aussi appeler la géhenne de feu.

Pour que nul ne soit perdu pour n'avoir pas entendu le message de grâce, en Jésus, que Dieu adresse à l'humanité, Il a envoyé ces sentinelles proclamer son offre de salut, qui est manifeste dans les messages des trois anges [Apocalypse 14 versets 6-13].

En tant que sentinelle et porteur du message du salut, le Seigneur nous demandera des comptes de ce que nous aurons fait des avertissements qu'Il destine à notre prochain.

Ceci nous renseigne : « Vous savez que je n'ai rien caché de ce qui vous était utile, et que je n'ai pas craint de vous prêcher et de vous enseigner publiquement et dans les maisons, annonçant aux Juifs et aux Grecs la repentance envers Dieu et la foi en notre Seigneur Jésus-Christ. [...]

Et maintenant voici, je sais que vous ne verrez plus mon visage, vous tous au milieu desquels j'ai passé en prêchant le royaume de Dieu.

C'est pourquoi je vous déclare aujourd'hui que je suis pur du sang de vous tous, car je vous ai annoncé tout le conseil de Dieu, sans en rien cacher. » [Actes 20 versets 20-21, 25-27, Bible louis Segond].

Afin de comprendre de quoi il en retourne au sujet du sang de son prochain que Paul déclare être innocent, il nous faut lire ce qui suit :

« La parole de l'Éternel me fut adressée, en ces mots : Fils de l'homme, parle aux enfants de ton peuple, et dis-leur :

Lorsque je fais venir l'épée sur un pays, et que le peuple du pays prend dans son sein un homme et l'établit comme sentinelle, - si cet homme voit venir l'épée sur le pays, sonne de la trompette, et avertit le peuple;

et si celui qui entend le son de la trompette ne se laisse pas avertir, et que l'épée vienne le surprendre, son sang sera sur sa tête. Il a entendu le son de la trompette, et il ne s'est pas laissé avertir, son sang sera sur lui;

S'il se laisse avertir, il sauvera son âme. Si la sentinelle voit venir l'épée, et ne sonne pas de la trompette;

Si le peuple n'est pas averti, et que l'épée vienne enlever à quelqu'un la vie, celui-ci périra à cause de son iniquité, mais je redemanderai son sang à la sentinelle. Et toi, fils de l'homme, je t'ai établi comme sentinelle sur la maison d'Israël.

Tu dois écouter la parole qui sort de ma bouche, et les avertir de ma part. Quand je dis au méchant : Méchant, tu mourras ! si tu ne parles pas pour détourner le méchant de sa voie, ce méchant mourra dans son iniquité, et je te redemanderai son sang.

Mais si tu avertis le méchant pour le détourner de sa voie, et qu'il ne s'en détourne pas, il mourra dans son iniquité, et toi tu sauveras ton âme. » [Ézéchiel 33 versets 1-9, Bible louis Segond].

Comme ce fut le cas dans les temps bibliques, en ce siècle et jusqu'au retour de Jésus-Christ, comme il en était pour l'apôtre Paul, nous les enfants du Dieu comme ses sentinelles et en tant que tels, des comptes nous seront demandés par le Seigneur.

Si nous ne les prévenons pas et qu'ils meurent dans leurs péchés, le Seigneur leur fera porter la charge de leurs iniquités, mais il nous redemandera leurs sangs.

Ainsi le serviteur fidèle de Dieu doit être sage et s'assurer qu'il n'a pas le sang de son prochain, qu'il n'a pas averti, sur ces mains.

Vous qui avez lu ce livre jusque-là, et avez sondé son contenu, Bible en mains et dans un esprit de prière, il vous faut agir.

Dans un premier temps, afin que vous soyez bien au fait de la totalité du message que l'Esprit de Dieu me donne de porter, je vous invite à lire les livrets qui forment les *tomes II*, *III*, *IV* et *V* de la série intitulée « *Inquisitiô* ».

Il est à noter que le premier tome de cette série est en réécriture et n'est donc pas encore disponible.

Une fois que vous aurez pris connaissance du contenu de ces livres ou de leurs livrets, vous pourrez agir.

Pour ce faire, cette base ayant été établie, comme les feuilles d'automne emportées au loin par le vent, ils doivent tous, livres et livrets, être distribués au plus grand nombre.

Pour ce faire, partagez-les par tous les biais :

Par email, Facebook, WhatsApp Instagram, etc.

Nous devons maintenant considérer d'autres réalités liées à une œuvre aussi conséquente, tant par le travail d'étude qu'elle a nécessité que par le volume des ouvrages.

En effet, ce n'est pas sans peine que ce type de quête se mène.

Les pertes que j'ai dû subir en attestent!

Dans mon livre intitulé « Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique » au chapitre « Esquisse de carrière, philosophie de vie et oppression discriminatoire », je vous ai présenté ma situation financière.

Dans cette lutte titanesque que je mène, pour la vérité et la justice, mes finances aussi ont été impactées.

Dans ce livre que je viens de vous présenter, je vous conte comment en tant qu'observateur du sabbat et du fait de ma profession, de coiffeur, mes fonds sont au plus bas, car je suis entravé par les lois françaises interdisant de travailler le dimanche.

De surcroît, a cause du fait que je dénonce dans l'un de mes livres les doctrines antibibliques que l'Église adventiste du septième jour – qui jadis était ma religion –, pratique j'ai subi la désertion de mon salon de coiffure, par le « gros » de mes clientes qui sont des membres de cette religion, ce qui a porter un gros coup a mes finances.

Pour en savoir plus à ce propos, je vous invite à lire mon livre intitulé « Inquisitiô (Le message des trois anges), tome IV, La réalité de l'attaque du faux prophète et l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie. Partie historique ».

De surcroît, le chômage technique dû à cette pandémie de *Corona virus*, ainsi que les actions iniques de *M. Vincent GUILGAULT* contre moi – il a, de façon arbitraire et en opposition avec les lois, fait barrage afin que je ne puisse pas percevoir pour mes deux sociétés la subvention allouée aux entreprises en difficulté à cause de la pandémie –, a aggravé encore plus la situation, je me retrouve donc à survivre.

Vous pourrez découvrir ces réalités dans mon livre intitulé « Infamies d'État (Réalité des actes inconstitutionnels pratiqués par l'État Français contrevenant à sa constitution) » au chapitre « Présentation des faits inhérents au traitement inapproprié de mon dossier par ce fonctionnaire des impôts, M. Vincent GUILGAULT ».

Comme vous le voyez les coups durs se sont succédé en vue de nuire à cette œuvre que le Seigneur m'a confié, les répercussions étant que je ne puis plus investir financièrement pour son avancement car, je suis dans une grande précarité.

En ce jour, je ne peux donc pas continuer à investir pour les livres.

Eh oui, les choses sont extrêmement difficiles mais j'ai foi en l'œuvre que le Seigneur me donne de porter.

C'est pour cela que j'ai voulu poursuivre malgré ces difficultés et que vous trouverez une bonne partie du livre qui n'a pas pu être corrigée, faute de moyen.

Pour poursuivre je vous dirais que je retrouve dans l'oeuvre de toutes ces personnes qui m'ont attaqué d'une façon ou d'une autre l'empreinte du diable, car je sais que ces personnes ne sont pas mes ennemis, mais c'est le diable qui les a utilisé pour me nuire.

Cette réalité tient au fait nous n'avons pas à nous battre contre la chair et le sang, mais contre les forces des ténèbres [Éphésiens 6 versets 10-12], en sorte que nos persécuteurs ne sont pas nos ennemis, mais ce sont des marionnettes que le diable utilise pour nous persécuter.

Voici ce que nous pouvons lire en la matière :

« Au reste, fortifiez-vous dans le Seigneur, et par sa force toutepuissante. Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, afin de pouvoir tenir ferme contre les ruses du diable.

Car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les dominations, contre les autorités, contre les princes de ce monde de ténèbres, contre les esprits méchants dans les lieux célestes. » /Éphésiens 6 versets 10-12, Bible louis Segond/.

Complétons avec cet autre texte : « Nous savons que celui qui est né de Dieu ne commet pas le péché qui mène à la mort, car le Fils de Dieu le protège. Aussi le diable ne peut-il rien contre lui. Nous savons que nous appartenons à Dieu, alors que le monde entier est sous la coupe du diable. » [1 Jean 5 versets 18-19, Bible Semeur].

Finissons avec ceci : « Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous. Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est à lui ; mais parce que vous n'êtes pas du monde, et que je vous ai choisis du milieu du monde, à cause de cela le monde vous hait. Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite :

Le serviteur n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi ; s'ils ont gardé ma parole, ils garderont aussi la vôtre.

Mais ils vous feront toutes ces choses à cause de mon nom, parce qu'ils ne connaissent pas celui qui m'a envoyé. » [Jean 15 versets 18-21, Bible louis Segond].

Quand le diable cherche à nous détruire et/ou à nous persécuter, il utilisera souvent ceux qui ont rejeté le Seigneur et qui de par leurs actes sont devenus des enfants du démon /Jean 8 verset 44].

Le diable sachant qu'il lui reste peu de temps, est déchaîné et dans une grande colère, son objectif impérieux est de perdre le plus grand nombre. Ainsi, il fera la guerre à quiconque apporte aux hommes la lumière de l'Évangile pur en Jésus-Christ.

Vu la teneur de ce livre ainsi que celle des autres tomes de cette collection « *Inquisitiô* », je ne suis pas étonné de ce que je vis.

Avec du recul je vous dirais que l'une des attaques les plus drastiques que le diable à mener contre moi, fut par le biais de *M. GUILGAULT*, car grâce à l'argent de cette subvention, que j'ai pu percevoir, j'ai entrepris de corriger les livres spirituels que le Saint Esprit m'a inspirée et cela aussi bien en anglais qu'en Français.

J'ai d'abord commencé par corriger un des tomes du livre que vous avez en mains et que je pensais, qu'il aurait paru tel quel.

Néanmoins, une fois ce premier livre terminé et après relecture, je me suis rendu compte qu'il contenait trois thématiques bien distinctes qui pouvaient être développées pour constituer chacune un livre.

C'est ce que j'ai fait et ce premier livre de 572 pages qui a été corrigé par le correcteur anglophone M. Howard J. Eeles est devenu l'élément fondateur de quatre livres de 572 pages chacun. Ces quatre livres visent donc des objectifs bien précis.

Ce travail a été titanesque et l'est toujours, car en finissant ce livre que vous avez en mains, cela fera 8 livres de 572 pages, 4 en anglais et leur double en Français, que j'aurais fini d'écrire, par la grâce de Dieu.

Reste à finir mon livre intitulé « Inquisitiô (le message des trois anges) tome I, qu'est-il advenu de la sainteté de la parole de Dieu ? », toujours en deux versions, en anglais et en français, que j'entamerais, si Dieu le veut, dès que les premiers tomes seront finis.

Sur ces 8 premiers livres de 572 pages chacun, j'ai déjà pu corriger en Français environ 30 % et 40 % de ceux qui sont en anglais.

J'ai déjà investi un peu plus de 13500 euros, donc toutes mes économies, jusqu'au dernier centime pour que ces livres puissent voir le jour. Tout cela, alors qu'ils sont offerts gratuitement en version numérique en français et en anglais.

Ce fut une grande joie pour moi de voir mes idées se matérialiser en livres, surtout ceux qui sont en anglais, car bien que je ne maîtrise pas cette langue, l'Esprit de Dieu me donne la capacité de traduire mes livres et je les fais corriger par un correcteur proportionnel.

Malheureusement, celui que j'appelle « l'ennemi de nos âmes » a utilisé M. GUILGAULT et l'a inspiré de fomenter contre moi des œuvres iniques, la répercussion directe fut que je n'ai pas pu continuer la correction de ces livres.

Pour que certaines parties de ce livre puissent être mises à votre disposition, j'ai dû emprunter de l'argent auprès de mon amie Nicole. Je sais que Dieu agira en son temps pour que je ne sois plus son débiteur. Je suis très reconnaissant au Seigneur de l'avoir mise sur ma route et aussi de cette confiance qu'elle a placée et en moi et en cette œuvre.

Eh oui, les choses sont extrêmement difficiles mais j'ai foi en l'œuvre que le Seigneur me donne de porter, c'est pour cela que j'ai voulu poursuivre malgré ces difficultés et que vous trouverez une bonne partie du livre qui n'a pas pu être corrigée, faute de moyen.

Je vous prie de m'excuser pour les fautes que vous ne manquerez pas de trouver. Et je tiens en toute humilité à remercier mon amie Nicole, qui a, avec le peu de temps dont elle disposait, donné à certaines parties des textes en Français une certaine cohérence.

Pour poursuivre, je vous dirais qu'alors que les embûches se présentent comme la mer Rouge devant moi et que les problèmes et difficultés me suivent tels les Égyptiens en furie. Je suis certes démuni, mais je continue à avancer par la foi, malgré les intempéries de la vie, car je sais servir un grand Dieu.

Je sais donc, qu'il agira, d'une façon ou d'une autre! Le diable est déjà vaincu, le Seigneur seul est le Tout-Puissant et nul ne pourra empêcher à son œuvre d'avancée.

Fort de cette conviction c'est pour cela que, malgré la situation difficile, je continue à marcher par la foi, et je mets en place les plans que j'ai reçu de l'Esprit de Dieu en rêves.

Mon objectif dans cette vie, n'est ni la richesse ni la renommée, mon leitmotiv est de porter mes connaissances à cette génération et de laisser un héritage littéraire aux générations futures.

Pour en revenir à cette œuvre littéraire que le Seigneur m'a confiée, je vous dirais que ne pouvant ni continuer à éditer ces livres, ni les proposer à la vente numérique car ils ne sont corrigés que partiellement, j'ai choisi de les offrir sur mon site, je vous le présenterai à la fin de ce chapitre.

Pour que vous puissiez comprendre ma philosophie et ma foi, je vais vous présenter une allégorie :

Imaginez que vous ayez un oranger qui vous donne en abondance des oranges qui sont sucrées comme du miel, que vous destinez à la vente.

Cependant, placé où vous êtes, nul ne sait que vous en avez à vendre. De ce fait, vos oranges pourrissent sur l'arbre alors que vous êtes dans le besoin.

Pour changer cette situation, vous faites donc des plans en vue de les vendre et, pour ce faire, vous les présentez dans une foire, afin que le plus grand nombre puisse les goûter.

Sachant qu'elles sont sucrées à souhait, vous savez que ceux qui viendront et les goûteront seront conquis et que vous pourrez vivre de votre récolte.

Cette image que je prends pour présenter mes livres peut vous paraître présomptueuse. Néanmoins, pour moi, mes ouvrages sont de l'acabit de ces oranges, car ils sont le fruit de nombreuses recherches et d'un travail acharné.

Vu leur teneur, j'ai bon espoir qu'ils vous apporteront des connaissances qui vous fortifieront.

J'ai encore beaucoup de choses à vous dire au travers de mes livres, qui sont en attente de fonds pour être édités. Je vous convie, à travers leurs lignes, à faire des voyages *inédits*.

Avant de poursuivre, je tiens à préciser que je n'ai pas fait d'études littéraires, je suis avant tout un passionné d'écriture, pas un écrivain.

Je me reconnais donc comme étant un auteur. Dans mes livres, comme c'est le cas dans celui-ci, je mets par écrit mes expériences et mes convictions profondes.

Cet amour de l'écriture m'est venu un jour où j'ai eu à mener une réflexion sur la durée fugace de notre vie sur Terre.

Beaucoup ont travaillé, jouissent de leur vivant du fruit de leur travail, mais souvent, après leur mort, il ne reste plus rien de ce qu'ils étaient, de leurs pensées, de leurs convictions.

Ils descendent dans la fosse et « s'étiolent comme l'éther ».

Je n'ai aucune connaissance de ce qu'ont été mes aïeux. Quelles furent leurs convictions, leurs œuvres ; tout cela demeure une énigme pour moi.

D'autant qu'en tant qu'antillais, je suis issu d'un peuple qui a connu les chaines et l'aliénation de l'esclavage.

De cette réflexion sont nés mon besoin d'écrire et ma passion des mots!

Mon souhait profond est de mettre par écrit mes connaissances et mes convictions afin de les partager avec ceux qui y prendront plaisir et qui, je l'espère, sortiront de mes livres édifiés.

Dans mes ouvrages, j'aborde divers thèmes, qui me tiennent à cœur et qui mettent en exergue mes convictions profondes, la plus importante de tout étant l'amour que je porte au Seigneur et le besoin, en tout temps, de donner Gloire à son nom.

Bien que j'aie déjà eu l'immense plaisir de publier plusieurs de mes livres, les finances faisant défaut, je n'ai pas pu trouver les fonds nécessaires pour éditer cinq autres livres, autres que les quatre que je vous ai déjà présentés et qui sont tout aussi riches que celui que vous avez en mains, et qui sont déjà en chantiers.

Il reste encore beaucoup à faire pour que la vérité se fasse jour auprès du plus grand nombre.

Si ce livre que vous avez en mains vous a fortifié je vous vous invite à lire et à distribuer au plus grand nombre mes autres ouvrages, car certainement, ils vous apporteront, des connaissances qui certainement vous seront aussi profitables.

Plusieurs de ces livres sont, ou seront bientôt, par la grâce de Dieu disponible en téléchargement gratuit sur mon site internet.

Malheureusement pour moi, « l'argent étant le nerf de la guerre », tous mes fonds ayant été investis dans la mise en place de ces premiers livre que je vous ai présenté plus avant, ce faisant, je n'ai plus les moyens de continuer cette oeuvre.

Ce que je trouve des plus dommages est qu'hormis les 4 livres, qui sont déjà finis en Français (ainsi que leurs doubles en anglais soit 8 livres), et que j'offre gratuitement sur mon site, mais qui sont en attente d'être corrigé, j'ai encore 5 autres ouvrages que j'ai déjà mis en place l'ossature mais qui sont en attente de finition.

Pour continuer je vous dirais que ce livre que vous avez en mains ainsi que tous ceux de la série « *Inquisitiô* (Le message des trois anges) » vous ont présenté mon mode d'écriture, basé sur la parole de Dieu, et qui est renforcé de texte historique et législatif, destiner à mettre en lumière des réalités, qui jusque-là étaient cachés.

Mes autres livres spirituels, sont de ce même acabit, je mets en lumière des réalités bibliques oubliées depuis des siècles, mais qui sont vitaux pour la préparation des enfants fidèles du Seigneur en vue qu'ils soient prêts à aller à la rencontre de notre sauveur quand il reviendra.

L'objectif est aussi qu'en attendant le retour du Roi des rois et du Seigneur des seigneurs, que son peuple soit inébranlable en Jésus-Christ et pas branlant, et ne suive pas les lumières ténébreuses des doctrines fallacieuses que distille, tel un venin mortel, des gens qui œuvrent, sous couvert de la foi, pour le diable.

Pour en revenir à mes 4 livres de la série « Inquisitiô (le message des trois anges) » que j'offre sur mon site, en version anglaise et française, pour que vous ayez un meilleur confort de lecture, j'ai besoin de votre aide, car la correction de chacun de ces livres coûte environ 7000 euros en anglais et environ 3500 euros en français.

Ces 4 livres, une fois corrigés, seront toujours offerts gratuitement, en anglais et en Français, en version numérique, sur mon site. Hormis cela, en ce qui concerne l'œuvre d'écriture que le Seigneur me donne de mener pour lui, il est important de noter qu'il me faut un peu plus d'un an pour finir un livre dans sa version anglaise et française.

Hormis tout cela, il est convenable, selon moi que vous compreniez, que je ne peux à la fois écrire pour le Seigneur et travailler comme coiffeur conseil, ainsi, étant consacré totalement à l'œuvre du Seigneur, je dois aussi pouvoir vivre de cette œuvre...

Cette réalité les Saintes Écritures le déclarent dans le texte suivant :

« Ne suis-je pas libre? Ne suis-je pas apôtre? N'ai-je pas vu Jésus notre Seigneur? N'êtes-vous pas mon oeuvre dans le Seigneur? Si pour d'autres je ne suis pas apôtre, je le suis au moins pour vous;

Car vous êtes le sceau de mon apostolat dans le Seigneur. C'est là ma défense contre ceux qui m'accusent. N'avons-nous pas le droit de manger et de boire ? N'avons-nous pas le droit de mener avec nous une soeur qui soit notre femme, comme font les autres apôtres, et les frères du Seigneur, et Céphas ?

Ou bien, est-ce que moi seul et Barnabas nous n'avons pas le droit de ne point travailler? Qui jamais fait le service militaire à ses propres frais? Qui est-ce qui plante une vigne, et n'en mange pas le fruit?

Qui est-ce qui fait paître un troupeau, et ne se nourrit pas du lait du troupeau? Ces choses que je dis, n'existent-elles que dans les usages des hommes?

La loi ne les dit-elle pas aussi ? Car il est écrit dans la loi de Moïse : Tu n'emmuselleras point le boeuf quand il foule le grain. Dieu se met-il en peine des boeufs, ou parle-t-il uniquement à cause de nous ? Oui, c'est à cause de nous qu'il a été écrit que celui qui laboure doit labourer avec espérance, et celui qui foule le grain fouler avec l'espérance d'y avoir part.

Si nous avons semé parmi vous les biens spirituels, est-ce une grosse affaire si nous moissonnons vos biens temporels.

Si d'autres jouissent de ce droit sur vous, n'est-ce pas plutôt à nous d'en jouir? Mais nous n'avons point usé de ce droit; au contraire, nous souffrons tout, afin de ne pas créer d'obstacle à l'Evangile de Christ.

Ne savez-vous pas que ceux qui remplissent les fonctions sacrées sont nourris par le temple, que ceux qui servent à l'autel ont part à l'autel ? De même aussi, le Seigneur a ordonné à ceux qui annoncent l'Evangile de vivre de l'Évangile.» [1 Corinthiens 9 versets 1-14, Bible Louis Segond].

Fort de tout ce que je viens de vous présenter, vous comprenez que j'ai besoin de votre aide, afin de continuer cette œuvre. J'ai fait bien des démarches en vue d'obtenir un financement, mais ni les banques ni les sociétés de crédit n'accordent des financements pour l'édition de livres, cela s'avère être un défi.

À chaque nouvelle demande rejetée, j'ai été tel un homme qui, perdu en plein désert, court après un mirage lui présentant un lac « salvateur », mais en vain. Les répercussions sont que, faute de finances, l'œuvre est en friche.

Néanmoins, j'ai l'assurance que, par la grâce de Dieu, à qui appartiennent l'argent et l'or, ainsi que cette œuvre qu'il m'a confié, ce livre trouvera son public et que vous, qui serez amenés à le lire, ne resterez pas insensibles à cet appel à l'aide que je vous adresse.

Il est vrai que beaucoup en sont venu à vivre en pensant que leurs biens temporels leur appartiennent et n'ont que faire des besoins de l'œuvre du Seigneur. Ceux-là je les invite à lire les paraboles que nous trouvons dans les textes suivants. Voici la première : « Puis il leur dit : Gardez-vous avec soin de toute avarice ; car la vie d'un homme ne dépend pas de ses biens, fût-il dans l'abondance.

Et il leur dit cette parabole : Les terres d'un homme riche avaient beaucoup rapporté. Et il raisonnait en lui-même, disant : Que ferai-je ?

Car je n'ai pas de place pour serrer ma récolte. Voici, dit-il, ce que je ferai : j'abattrai mes greniers, j'en bâtirai de plus grands, j'y amasserai toute ma récolte et tous mes biens;

Et je dirai à mon âme : Mon âme, tu as beaucoup de biens en réserve pour plusieurs années ; repose-toi, mange, bois, et réjouis-toi. Mais Dieu lui dit : Insensé!

Cette nuit même ton âme te sera redemandée; et ce que tu as préparé, pour qui cela sera-t-il ? Il en est ainsi de celui qui amasse des trésors pour lui-même, et qui n'est pas riche pour Dieu. » [Luc 12 versets 15-21, Bible Louis Segond].

Complétons avec ceci:

« Il y avait un homme riche, qui était vêtu de pourpre et de fin lin, et qui chaque jour menait joyeuse et brillante vie. Un pauvre, nommé Lazare, était couché à sa porte, couvert d'ulcères, et désireux de se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche; et même les chiens venaient encore lécher ses ulcères.

Le pauvre mourut, et il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et il fut enseveli. Dans le séjour des morts, il leva les yeux; et, tandis qu'il était en proie aux tourments, il vit de loin Abraham, et Lazare dans son sein.

Il s'écria : Père Abraham, aie pitié de moi, et envoie Lazare, pour qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau et me rafraîchisse la langue; car je souffre cruellement dans cette flamme. Abraham répondit :

Mon enfant, souviens-toi que tu as reçu tes biens pendant ta vie, et que Lazare a eu les maux pendant la sienne; maintenant il est ici consolé, et toi, tu souffres. » [Luc 16 versets 19-25, Bible Louis Segond].

L'heure n'est plus à tergiverser, si ce livre vous a touché, faites un geste, aidez-moi à pouvoir nourrir les âmes, pour et par le Seigneur. J'ai foi que le Seigneur a un peuple fidèle, qui est présenté comme les 7000 qui, du temps d'Élie, n'ont point fléchi le genou devant Baal et qu'ils lui demeurent fidèles.

Je sais que vous vous ne fermerez pas vos cœurs à cet appel à l'aide, car vous marchez par amour selon que notre Sauveur nous le demande.

Voici ce qui est préconisé : « Donne à celui qui te demande, et ne te détourne pas de celui qui veut emprunter de toi. » [Matthieu 5 verset 42, Bible Louis Segond].

Complétons avec ceci : « Si quelqu'un possède les biens du monde, et que, voyant son frère dans le besoin, il lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en lui ?

Petits enfants, n'aimons pas en paroles et avec la langue, mais en actions et avec vérité.

Par là nous connaîtrons que nous sommes de la vérité, et nous rassurerons nos coeurs devant lui » [1 Jean 3 versets 17-19, Bible Louis Segond].

Finissons avec ceci : « Si l'un de tes compatriotes tombe dans la pauvreté dans le pays que l'Éternel ton Dieu te donne, tu ne lui fermeras pas ton coeur et tu ne lui refuseras pas ton aide.

Au contraire, tu lui ouvriras ta main toute grande et tu lui prêteras suffisamment selon ses besoins. Garde-toi bien de nourrir dans ton coeur des pensées mesquines et de te dire :

« C'est bientôt la septième année, l'année de la remise des dettes » et, pour cette raison, de regarder ton compatriote pauvre d'un mauvais oeil sans rien lui donner. Car alors, il se plaindrait de toi à l'Éternel et tu porterais la responsabilité d'une faute.

Donne-lui généreusement et non pas à contrecoeur. Et pour cela, l'Éternel ton Dieu te bénira dans tout ce que tu feras et dans tout ce que tu entreprendras. En fait, il y aura toujours des nécessiteux dans le pays : c'est pourquoi, je t'ordonne d'ouvrir toute grande ta main à ton compatriote, au malheureux et au pauvre dans ton pays. » [Deutéronome 15 versets 7-11, Bible Semeur].

Si ce livre où l'un de ceux que je vous offre gratuitement sur mon site vous a touché, faites un geste, aidez-moi à pouvoir continuer à fortifier et aider le plus grand nombre.

J'en appelle donc à votre générosité. Ainsi, si le vôtre cœur vous en dit, vous pouvez m'apporter votre aide en me faisant parvenir vos dons par voie postale à :

Monsieur Kenny Ronald Marguerite, Impasse py n° 24, Californie, 97232 Le Lamentin (Martinique).

Vous avez aussi la possibilité de faire un don sur l'onglet « Faire un don avec Paypal » (onglet situé sur l'écran, à gauche pour les ordinateurs et en bas pour les portables) présent sur mon site : kennyronald-marguerite.com.

4 Présentation du livre "Inquisitiô (Le message des trois anges) tome III, La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique"

Pour entrer dans le vif du sujet, je vous dirais qu'actuellement, sous le voile de l'invisible se jouent des tragédies dont les répercussions pour l'humanité sont pires que celles que contaient autrefois les Grecs.

En effet, il s'agit de la mort du plus grand nombre, aussi bien de façon littérale que spirituelle. Pour la mort physique, vous ne me contredirez certainement pas, car toute l'humanité est, depuis plus de deux ans « sous le joug » du mortel Corona virus.

Ce fléau a fait et fait encore des ravages sur toute la surface de la terre, retenant en otage toutes les nations et décimant des peuples.

Face à cette situation dramatique et inédite, les questions affluent :

D'où vient cette maladie? Est-ce un virus qui a pris naissance dans la nature et qui a muté? Ou encore, est-ce une arme chimique, créée intentionnellement? Et si c'est le cas, pourquoi ce virus est-il dans la nature? A-t-il été lâché par inadvertance, ou fait-il partie d'un complot d'un groupe obscur destiné à détruire une grande partie de l'humanité?

N'étant pas scientifique ou un investigateur des services secrets, je ne puis vous répondre, néanmoins, l'auteur de toutes les maladies et calamités qui frappent le monde est connu. Pour découvrir son identité, je vous invite à lire les textes de [Job 1] et [Job 2].

Dans ces lignes, nous voyons comment Satan a tué les enfants de Job. Pour ce faire, il a utilisé les grands vents afin de cogner de façon simultanée sur les quatre coins de la maison où ils étaient réunis.

Le démon a aussi œuvré par le biais de peuplades sanguinaires afin de tuer les serviteurs de Job en vue de voler ses troupeaux.

Nous découvrons aussi comment le diable maîtrise et utilise les maladies, il a frappé Job d'un ulcère qui lui a laissé des plaies sur toute la surface de son corps.

Dans [Matthieu 24] et [Luc 21 versets 10-36], nous apparaissent les signes des derniers temps, les guerres, les maladies, les famines, etc.

En lisant cela, nous comprenons que c'est le démon qui est aux manettes. La raison d'être de toutes ces choses devant marquer la fin du monde et que nous vivons en ce siècle est que le démon est déchaîné, car il sait qu'il lui reste peu de temps, c'est pour cela que tel un lion affamé il est impitoyable.

Le démon est toujours à l'œuvre quand il y a « un mauvais coup dans l'air », il fera bientôt s'abattre sur toute l'humanité une autre tragédie bien pire que la Covid 19, c'est de la marque de la bête qu'il s'agit! Celle-ci sera spirituelle et entraînera la perte de millions d'individus.

Le sort réservé à ceux qui recevront cette marque sera de brûler dans *l'étang de feu et de soufre,* les autres qui ne l'auront pas ne pourront « *ni acheter ni vendre* » et seront tués par une entité inique, représentée par un agneau apocalyptique à deux cornes.

Seuls les « saints » seront épargnés! Nous le verrons. Cet être éminemment étrange, bien que se soit lui qui donne la marque de la bête, n'en est pas le détenteur. Celui qui l'est, c'est une bête à sept têtes et dix cornes, qui est au service du démon. La marque de la bête est donc par extension la marque du démon! Il apparaît ainsi que deux choix seront bientôt proposés à toute l'humanité:

Le premier consiste à recevoir la marque de la bête qui s'acquiert en portant révérence au diable, en rejetant le Seigneur ou sa Parole. Le deuxième choix est de demeurer fidèle à Dieu et d'être scellé par le Saint-Esprit pour éviter l'emprise du démon et de ses shires.

Ceci est le cœur du message des trois anges apocalyptiques exhortant à sortir de Babylone, où les oeuvres de l'agneau bestial à deux cornes sont pratiquées. Ceci conduit, nous l'avons vu, à recevoir la marque de la bête, sans laquelle nul ne peut ni acheter ni vendre.

Nous verrons aussi comment, au fil des siècles, le peuple de Dieu, la belle et délicate épouse du Seigneur, en est venue à copuler avec la bête et pire, comme une courtisane, elle a conçu pour son amant inique des enfants illégitimes.

Dans ces lignes nous lèverons aussi le voile sur l'identité de Babylone (*la sulfureuse cavalière qui monte une bête écarlate*). Nous décrypterons en outre, la réalité cachée derrière la marque de la bête qui, dans le livre de l'Apocalypse, semble sortir de nulle part afin de corrompre le plus grand nombre. Pour beaucoup, il s'agirait d'une puce implantée, notamment par le biais des vaccins contre la *covid 19*.

Cependant, est-ce bien ce que nous dit la Bible à ce propos ? Nous le verrons ! Nous analyserons aussi, la réalité littérale qui se cache derrière les symboles *« vendre et acheter »* indissociables de la marque de la bête. Ici, est-ce d'argent, au sens littéral, dont il est question ?

Ne s'agit-il pas plutôt de symboles prophétiques, présentant une toute autre réalité, qui n'est nullement monétaire ? Nous le verrons !

En outre, nous ferons aussi une étude sur la nature et les modalités d'obtention du sceau de Dieu – sans lequel nul ne pourra avoir accès à son Royaume. Le sceau de Dieu et de Christ étant directement liés à l'obéissance aux Saintes Écritures, nous verrons dans un premier temps la place qu'occupe la loi de Dieu et tout particulièrement le sabbat dans le grand conflit cosmique.

Ce dernier oppose Satan et ses anges déchus (démons), à Dieu ainsi qu'à ses saints anges et au peuple élu du Seigneur. Le plus grand besoin du démon est de ne pas être jugé, c'est pour cela que son objectif suprême est de séduire les enfants fidèles de Dieu, dès que cette possibilité lui est offerte [Matthieu 24 verset 24].

Cette démarche du diable a un but premier, celui de rendre inéligible le peuple de Dieu, car c'est lui qui devra le juger. Pour arriver à ses fins, il a « infiltré » au sein du peuple de Dieu, ses serviteurs qui, tout en le servant, donnent le visage de sainteté :

Voir [1 Corinthiens 6 versets 2-3], [2 Corinthiens 11 versets 13-15].

Le plus puissant, le plus virulent et le plus sanglant de ses serviteurs est présenté prophétiquement comme une *petite corne*, *qui martyrisera*, *spoliera et tuera*, le peuple de Dieu. Sa mission sera en outre d'essayer de changer les temps et la loi [Daniel 7 versets 23-27].

Nous découvrirons comment les plans que le diable a fomentés en vue de retirer des mains du peuple de Dieu ces deux armes puissantes que sont la loi et les temps – ces temps qui nous le verrons, sont en fait ceux de la prophétie – se sont pleinement réalisés par l'entremise de son puissant serviteur appeler la petite corne.

Les attaques de cet être inique ont pour objectif de rendre inapte le peuple de Dieu à être avec Jésus à son retour. Pour le comprendre, il faut avant tout savoir que ce peuple que Christ revient chercher, c'est l'Église du reste. Les points faisant reconnaître ses membres sont qu'ils gardent les commandements du Seigneur (donc sa Sainte loi) et qu'ils ont le témoignage de Jésus (l'esprit de prophétie).

Nous découvrirons comment l'observation ou non de la loi de Dieu scellera un peuple pour Dieu et un autre pour le démon.

Nous découvrirons aussi comment la loi et la grâce sont complémentaires, elles sont appelées par le Seigneur à subsister au sein de son peuple fidèle. Une fois ces bases établies, nous poursuivrons notre voyage en terre sainte, mais nous ferons un autre type de halte :

Nous nous arrêterons sur les trois jours et les trois nuits les plus importants de toute l'histoire de l'humanité. Sans eux, nul ne serait sauvé! Pour ce faire, nous irons au pied de la croix sanglante de Christ à Golgotha, puis dans le tombeau du Roi des rois et nous finirons notre excursion avec la résurrection du Seigneur des seigneurs.

Au travers des textes historiques et prophétiques bibliques, nous allons découvrir le mystère se cachant derrière les trois jours et trois nuits où, tel Jonas dans le ventre de la baleine, Jésus-Christ a dû lui, demeurer au sein de la tombe.